

# Hors- Texte



mars 2024  
#126





# Edito



*«Le monde a commencé sans l'homme et il s'achèvera sans lui.»  
Claude Lévi-Strauss (1908-2009),  
Tristes tropiques (1955).*

Chères lectrices, chers lecteurs,

Vous tenez entre vos mains le 126<sup>e</sup> numéro de Hors-Texte, consacré à l'**éco-responsabilité**. Avant même d'en entamer la lecture, une question vous assaille peut-être : «écoresponsabilité»? et pourquoi pas «durabilité»? C'est qu'il nous semble que ce dernier terme est de nos jours utilisé à tort et à travers : on parle de durabilité à tout-va, sans toujours savoir de quoi exactement il retourne. Nous lui avons donc préféré l'expression «écoresponsabilité», à nos yeux moins galvaudée et plus évocatrice. Par «écoresponsabilité», nous entendons un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et soucieux de l'écologie.

Mais voilà qu'une seconde interrogation, corrélative à la première dont elle constitue le prolongement, se présente séance tenante à votre esprit : pourquoi ce thème dans une revue destinée aux professionnels de l'information? La problématique environnementale, pourrait-on com-

mencer par vous répondre, nous concerne toutes et tous. L'urgence climatique n'est pas ou n'est plus un lointain péril : c'est une réalité tangible à laquelle aujourd'hui plus que jamais est confronté le genre humain.

Certain·e·s ont pu se bercer de l'illusion qu'elle demeurerait à un état de vague menace, alors que d'autres, mu·e·s par de peu avouables intérêts financiers, industriels ou politiques, continuent de la nier ou diminuent à dessein le rôle – pourtant irréfutable – de l'être humain dans le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources naturelles, entre autres dégradations environnementales.

On ne croit pas beaucoup se tromper en affirmant que l'urgence climatique représente un gigantesque défi qui engage l'avenir de l'humanité tout entière. Les experts ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, les statistiques le prouvent, l'augmentation et l'intensification des évé-

nements climatiques extrêmes en témoignent : le réchauffement climatique est en marche et son processus paraît irréversible, du moins tant que davantage d'efforts pour l'enrayer ne seront pas entrepris à l'échelle mondiale, que perdurera notre mode de vie consumériste, que prédominera le productivisme capitaliste et que persisteront les inégalités socio-économiques.

Dans ce contexte, certes peu réjouissant mais qu'il est encore en notre pouvoir de changer, il nous a paru intéressant de voir comment notre milieu se saisissait de cette problématique, de rendre compte de la manière dont il l'abordait, d'évaluer l'impact qu'elle avait sur les pratiques et les réflexions des professionnel-le-s de l'information. En lisant ce numéro, on découvrira – ou l'on obtiendra la confirmation – que ces dernières et ces derniers, auquel-le-s il faut ajouter des personnes issues du domaine de l'édition, faisant partie du monde académique ou travaillant au sein d'une bibliothèque d'objets,

sont non seulement sensibles à la thématique environnementale, mais même également de nombreuses actions écoresponsables. En parallèle, elles et ils élaborent de stimulantes réflexions autour de l'écoresponsabilité, qu'elles et ils intègrent pleinement dans leur sphère professionnelle, voire dans leur vie privée.

Il est temps à présent de laisser la parole à nos contributrices et à nos contributeurs, auquel-le-s nous réitérons nos chaleureux remerciements. Quant à vous, chères lectrices et chers lecteurs de Hors-Texte, nous vous souhaitons une excellente lecture et aurons plaisir à vous retrouver en septembre prochain, à l'occasion de notre second numéro. Portez-vous bien et songez que vous pouvez, chacune et chacun à votre niveau, agir en faveur de l'environnement – par exemple en effectuant de simples écogestes au quotidien.

**Le Comité de rédaction de Hors Texte**

---

# Billet de présidence

La durabilité a déjà été abordée dans de précédents articles de Hors-Texte, mais nous avons la volonté d'y consacrer un numéro. Quand j'écris « nous », je parle bien sûr du comité AGBD, mais le thème choisi pour ce numéro est avant tout une initiative du comité Hors-Texte.

Si on est en droit d'espérer que la vaste majorité de la population des pays industrialisés (principaux pollueurs et donc principaux contributeurs à l'effet de serre et au réchauffement climatique) comprend aujourd'hui que l'être humain a un effet sur le dérèglement que nous vivons. Nous devrions donc maintenant être en mesure d'aller au-delà du constat et passer à l'action.

Si les gestes écoresponsables de la part de chacun·e d'entre nous sont indispensables, ils ne sont pas suffisants si les entreprises, les institutions et les autorités ne prennent pas, elles aussi, des mesures pour limiter ou réduire leur impact sur l'environnement. Les bibliothèques, les centres de documentation et les archives sont, à ce titre, concernés. Les institutions sont constituées d'individus et je ne crois pas que l'initiative puisse venir d'en-haut. Je crois au fait que l'innovation vient d'initiatives personnelles, soutenues puis reprises à leur compte par les institutions pour les amener à une échelle qui dépasse l'individu. À l'image d'une graine qui grandit et qui, une fois devenue plante, essaime ses graines de plus en plus loin à mesure qu'elle croît...

Ces questions que nous devons nous poser sont particulièrement épineuses, car elles remettent en cause la façon dont nous avons envisagé la croissance ces dernières décennies, voire siècles. Le terreau dans lequel nous avons grandi doit être renouvelé et ce numéro regroupe quelques exemples qui pourront, nous l'espérons, alimenter vos propres réflexions. Et si vous avez déjà planté des graines dans votre institution, vous serez peut-être content·e·s de lire que vous n'êtes pas seul·e·s.

Dans ce numéro, Raphaëlle Bats décrit comment nous devons mener le plaidoyer auprès de nos autorités pour avoir le soutien nécessaire à adopter une démarche durable comme celle de la BCU Lausanne, décrite par Anouck Saitta.

Jérôme Meizoz prend un peu de recul sur ces questions pour se demander comment la durabilité a été traitée dans la littérature, laquelle nous influence beaucoup pour imaginer les futurs possibles. Pierre Guanzini réfléchit au rôle que les bibliothèques peuvent y tenir.

L'état des lieux de la durabilité dans l'édition française de Josée Cattin et les pistes pour réduire l'impact des ressources électroniques dans les bibliothèques académiques, esquissées par Jan Sandink, montrent qu'il faut partir de données, même si elles sont difficiles à collecter et interpréter. L'interview de Nadia Brandt-dit-Grieurin et Agnès Kùpfer revient sur leur travail de Bachelor où elles avaient fait cette analyse sur la gestion des collections imprimées.

Passablement centré sur les bibliothèques, ce numéro n'oublie pas que des initiatives et réflexions « voisines » existent, dont les bibliothèques d'objets, décrites par Solen Moulon, ou dans les archives, telles qu'exposées par Anastase Hategekimana et Aurèle Nicolet.

Un très grand merci au comité Hors-Texte d'avoir collecté toutes ces graines et de nous les mettre à disposition pour que nous plantions celles qui correspondent au sol de notre région.

Si le défi est de taille, la bonne nouvelle est qu'il n'y a pas qu'une seule manière de le relever et que quel que soit où on commence, les initiatives individuelles se rejoindront un jour.

Vivement qu'on y soit!

---

**Raphaël Grolimund**

Président de l'AGBD

Bibliothécaire à l'Infothèque de la HEG Genève

# Interview :

## Nadia Brandt-dit-Grieurin & Agnès Kupfer

*Interview menée par le comité de rédaction Hors-Texte 2023-24,  
étudiant-e-s en Bachelor en Information documentaire / information science,  
HEG, Genève.*

Pour son cent vingt-sixième numéro, le comité Hors-Texte a eu la chance d'interviewer **Mmes Agnès Kupfer (A) et Nadia Brandt-dit-Grieurin (N)**, toutes deux diplômées de la HEG de Genève.

Dans le cadre de leur travail de Bachelor, elles ont pensé et mis en place une politique documentaire durable, dans le but de formaliser les pratiques à Bibliomedia Lausanne.

L'interview a été réalisée le 24 novembre 2023.

### Pouvez-vous brièvement vous présenter et exposer le but de votre travail ?

---

**N:** Je m'appelle Nadia Brandt-dit-Grieurin. J'ai effectué mon CFC d'assistante en information documentaire à Bibliomedia Lausanne, que j'ai achevé en 2011. Par la suite, j'ai travaillé plusieurs années à la bibliothèque scolaire de Renens, tout en saisissant l'opportunité de suivre le Bachelor en information documentaire à temps partiel à la HEG de Genève. Aujourd'hui, je suis toujours en poste à la bibliothèque scolaire de Renens.

**A:** Mon nom est Agnès Küpfer et j'ai également fait mon apprentissage d'AID à Bibliomedia Lausanne. À la fin de mon CFC en 2018, j'ai commencé le Bachelor en information documentaire à Genève, à temps partiel également. Durant les quatre ans de HEG, j'ai travaillé à la Fondation SAPA (Archives suisses des arts de la scène) et à la fin de mes études, je suis allée à la Bibliothèque universitaire de médecine du CHUV. Lorsque cet article paraîtra, je serai depuis peu en poste à la bibliothèque scolaire des Plaines-du-Loup, située à Lausanne.

Le but de notre travail de Bachelor était de formaliser la politique documentaire du fonds papier de Bibliomedia Lausanne, en y ajoutant la notion de durabilité. Puis nous avons rédigé un guide à l'attention

des bibliothèques, édité par Bibliomedia, afin d'aider les professionnel·le·s de l'information à créer une politique documentaire durable. Notre objectif était de proposer un outil concret et accessible.

### Est-ce que Bibliomedia avait à cœur de changer ses pratiques pour inclure la durabilité ?

---

**N:** Cela s'est fait en deux temps. Tout d'abord, Agnès a eu l'occasion de discuter avec Bibliomedia à propos de sa politique documentaire. Il faut savoir qu'une politique documentaire est un travail conséquent et nécessite plusieurs personnes, surtout dans le cadre d'un travail de Bachelor dont la durée est de six mois. Agnès m'a donc demandé de rejoindre le projet. Sensible aux questions de durabilité dans ma vie privée, je trouvais pertinent de continuer la réflexion dans nos vies professionnelles, étant donné que nous passons la majorité de notre temps sur notre lieu de travail. La politique documentaire englobe l'ensemble du circuit du document depuis la sélection, donc pourquoi réfléchir à nos achats privés de manière durable, mais pas les achats professionnels ? J'ai donc proposé d'inclure la durabilité au projet. Nous avons exposé l'idée à Bibliomedia, qui a totalement soutenu l'idée. En effet, ses objectifs stratégiques tendaient déjà vers des pratiques et des actions plus durables

et le Laboratoire des bibliothèques avait déjà choisi la thématique de la durabilité pour l'année 2023. Notre proposition était parfaitement alignée avec la vision de Bibliomedia.

**A:** Au final, nous avons réuni le concept de poldoc et de durabilité en un travail. Nous avons établi des parallèles pour démontrer qu'en effet, les deux concepts étaient indissociables. Même si personne ne l'avait formulé et formalisé de la sorte, beaucoup de pratiques sont en réalité déjà durables.

### Que désigne la durabilité dans vos vies personnelles et professionnelles ?

**N:** Une définition généralement proposée est celle tirée de la Commission Brundtland des Nations Unies en 1987. Celle-ci dit que la durabilité est la « satisfaction des besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Ainsi, le développement durable se trouve au centre de trois axes : l'écologie, l'économie et la dimension sociale. Si l'un d'entre eux est négligé, l'équilibre n'est plus garanti et l'harmonie disparaît également. Pour moi, la durabilité c'est aussi réfléchir de manière plus générale au sens de nos actions, comment faire pour que notre monde puisse être toujours

viable et vivable pour les générations futures. Les chiffres actuels témoignent d'une situation réellement catastrophique. Selon eux, nous allons droit dans le mur. Dans cette optique, il est nécessaire que chaque personne puisse agir à son échelle. Cela peut se traduire par des gestes écologiques au quotidien, tels que le compostage des déchets, l'achat de vêtements de seconde main, ou l'échange plutôt que l'achat. Changer est faisable, mais cela demande une sérieuse remise en question de notre mode de consommation actuel. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons décidé de choisir le mot « durabilité » dans nos travaux. En effet, le terme « développement durable » est associé à une notion de croissance, alors qu'il faudrait désormais faire preuve de sobriété dans notre mode de vie !

**A:** Absolument, et à la sobriété, j'ajouterais également un recentrage sur l'autre. J'entends par là ne plus être exclusivement centré-e sur soi-même, mais plutôt rétablir un équilibre avec son prochain, que ce soient les générations futures ou simplement les individus qui ne bénéficient pas de la même qualité de vie que nous. Il faudrait réussir à harmoniser les dimensions tant économiques que sociales et écologiques de la durabilité.

### Quelle est votre définition de la durabilité, en lien avec votre travail de Bachelor ?

**N** et **A**: Pour réaliser notre travail, nous nous sommes inspirées du schéma de l'économie circulaire. Nous avons transposé le schéma traditionnel de l'économie circulaire au cycle de vie du document. À partir de ce schéma, nous en avons créé un nouveau composé de deux cercles emboîtés (NdIR : comme montré dans le schéma ci-dessous) : le premier cercle représente le parcours des matières premières jusqu'à leur destruction et le deuxième détaille les étapes du cycle de vie du document (la sélection des ouvrages, l'acquisition, la valorisation et le désherbage).

Le schéma de l'économie circulaire comprend cinq flèches renvoyant à différentes phases du cycle de vie. Ces flèches montrent comment la matière peut être réinjectée dans le circuit, au lieu d'être directement détruite. Les cinq manières



Rencontre entre politique documentaire et économie circulaire  
Source : [www.researchgate.net](http://www.researchgate.net)

de réinjecter cette matière sont le recyclage, la remise à neuf, le réemploi, la réparation et le partage. L'ultime but est d'exploiter au maximum la ressource. Bien que les bibliothèques pratiquent déjà le recyclage des livres, la réparation et/ou le réemploi, il est nécessaire de valoriser, renforcer et faire perdurer ces pratiques.

### Existe-t-il selon vous des différences significatives entre les bibliothèques publiques, scolaires, patrimoniales et académiques en matière de politique documentaire durable ?

**A**: Oui, il y a des différences. Notre guide n'est pas forcément adapté aux bibliothèques académiques ou patrimoniales. Leurs missions sont différentes de celles des bibliothèques publiques ou scolaires, et par conséquent les méthodes d'acquisition diffèrent également. Par exemple, en bibliothèque scientifique, il faut sans cesse racheter des titres car il y a toujours de nouvelles éditions qui paraissent. Les anciennes éditions sont désherbées et la nouvelle est rachetée. Pour une bibliothèque scolaire ou publique, procéder ainsi serait un énorme gaspillage de ressources. En scientifique, c'est une obligation. Dans le guide, nous conseillons par ailleurs de s'intéresser aux fournisseurs : ont-ils une politique durable? Leurs ressources sont-elles durables? Et leurs employé-e-s, sont-ils-elles

satisfait-e-s? En académique, les fournisseurs ne sont pas toujours choisis. Les éditeurs, en particulier dans le domaine scientifique, ne sont pas connus pour leur empathie envers les questions écologiques, ou qui ne relèvent pas du financier. De plus, il y a d'autres dimensions qui ne dépendent pas des bibliothécaires mais des politiques. Le contexte bibliothéconomique ne permet pas toujours aux bibliothèques de décider de leurs actions. Cependant, je suis persuadée que la majorité des bibliothécaires adopterait des pratiques durables si cela était possible.

### Avez-vous eu des retours de certaines institutions à la suite de la publication et de la médiatisation de votre travail ?

**N:** Malheureusement, nous n'avons eu aucun retour. Nous sommes cependant disposées à discuter avec celles qui pourraient se manifester. Cela nous intéresserait de savoir ce qu'elles ont appliqué, ce qui fonctionne ou non, ou même si elles ont des questions !

### Et sur l'achat des guides, avez-vous eu des retours ?

**N:** De très bons retours, même ! Le guide avait initialement été imprimé en deux cents exemplaires, et il y a récemment eu une réimpression. C'est une excellente surprise, tant pour nous que pour Bibliomedia. Ce premier tirage a été un

succès, notamment en France. Comme le guide est doté d'un ISBN, il est référencé sur des plateformes comme Electre, ce qui le rend visible au-delà de la seule promotion de Bibliomedia en Suisse romande. C'est un premier point positif : cela montre l'intérêt pour les politiques documentaires durables. L'intérêt pour ce sujet peut être lié à deux choses. Tout d'abord, comme évoqué dans notre travail de Bachelor, les politiques documentaires sont devenues obligatoires en France en 2021. Ensuite, il existe également une réglementation sur les achats responsables du pouvoir public. La question de la durabilité dans les achats apparaît donc à deux niveaux, ce qui correspond aux deux grands thèmes de notre travail de Bachelor et de notre guide.

### Pensez-vous que le contexte bibliothéconomique en Suisse est propice au développement et à l'application d'une politique documentaire durable, notamment en termes d'infrastructures et de ressources ?

**A:** Contrairement à la France où la décision vient d'en haut avant d'être répercutée plus bas, en Suisse chaque canton, voire chaque commune, a ses propres réglementations. De plus, nous ne parlons pas la même langue partout, et la culture bibliothéconomique varie d'un endroit à l'autre. Les pratiques en Suisse

alémanique différent de celles en Suisse romande. Le contexte bibliothéconomique n'est donc pas homogène. Si la Confédération décidait d'instaurer une politique documentaire durable, la décision viendrait d'en haut et pourrait se diffuser vers le bas, de manière harmonisée.

Les bibliothèques romandes fonctionnent plutôt bien ensemble, grâce au réseau. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons à peu près toutes les mêmes pratiques malgré le manque de formalisation. Malheureusement, passer la barrière de la langue et de la culture reste compliqué. Bibliomedia possède un énorme avantage par rapport à ces barrières : en effet, la fondation est active sur trois zones linguistiques, avec ses bibliothèques de Lausanne, Soleure et Biasca. Nous avons d'ailleurs évoqué l'idée de traduire le guide, mais seulement si cela venait à être demandé par nos collègues alémaniques et tessinois-e-s.

**N:** Un autre aspect intéressant de Bibliomedia est qu'elle se définit comme « la bibliothèque des bibliothèques », et ce statut lui confère une grande visibilité. Son engagement en faveur de la durabilité pourrait motiver de plus petites structures à s'engager à leur tour.

**A:** Je suis d'avis que tous-tes les bibliothécaires pourraient tendre vers la durabilité, ne serait-ce qu'au moyen d'éco-

gestes quotidiens. Si chacun-e fait ce qu'il-elle peut, à son niveau, c'est déjà un énorme pas. Cette vision selon laquelle chacun-e peut apporter sa pierre à l'édifice se retrouve dans le guide. Malheureusement, si les cantons ou les communes ne prennent aucune décision, tout dépend de la volonté individuelle. C'est certes compliqué, mais pas impossible.

### Avez-vous pu utiliser ce que vous avez appris en rédigeant ce travail de Bachelor de manière concrète ?

**N:** Le chemin du livre se positionne de manière de plus en plus durable, ce qui a des répercussions sur notre travail quotidien. De manière générale, en tant que bibliothécaires, nous devons revoir notre manière de faire de la veille, de sélectionner, d'acquérir. Ne serait-ce que pour éviter d'éliminer des séries entières lorsqu'un volume n'est plus disponible car les tirages sont limités et que nous en avons loupé la parution.

### Est-ce que vos conseils en matière de politique documentaire comprennent également le fait d'acquérir des ouvrages tout public traitant de l'urgence climatique ? Par exemple des romans, des livres jeunesse, etc.

**N:** Posséder un fonds dédié à la durabilité, sous forme de romans ou de documentaires pour tous publics, est une

excellente pratique. Nous avons proposé des critères de sélection spécifiques et émis l'idée de valoriser les pratiques durables à l'aide d'un logo de la durabilité. Ce logo s'inspire du copyright et de la boucle de l'économie circulaire, et représente les trois axes (écologie, économie et dimension sociale).

**A:** Les outils que nous avons créés dans le cadre du travail de Bachelor sont sous licence CC BY 4.0. Dans le guide, des codes QR renvoient au site de Biblio-media, où tous les documents sont téléchargeables, y compris le logo. Nous avons réfléchi à l'utilisation de ces outils et avons souhaité les partager, car c'est aussi cela la durabilité. L'idéal serait que d'autres bibliothèques s'en saisissent et les développent, afin que tous-tes ensemble, nous puissions faire avancer les choses. Nous croyons fermement au concept d'intelligence collective.

### Comment donner selon vous une deuxième vie aux ouvrages désherbés en bibliothèque ?

**A:** La première possibilité consiste à donner les livres encore en bon état. Nous insistons sur la notion « en bon état », car si les ouvrages sont endommagés, le don ne fait aucun sens. Prenons l'exemple d'un vieux documentaire qui n'est plus d'actualité : il vaut mieux le recycler que le donner.

Il existe des associations qui envoient les livres dans des pays aux ressources plus limitées. Cependant, avant de faire don des livres, il est essentiel de vérifier la fiabilité d'une association car ces pays ne sont pas des déchetteries. De plus, il est important de prendre en considération le fait que le livre pourrait potentiellement être mieux recyclé chez nous, qui avons la capacité de recycler le papier et de réinjecter dans la boucle de l'économie circulaire, plutôt que dans d'autres endroits du monde, où le processus est parfois moins maîtrisé et peut entraîner une pollution des terres.

**N:** La dimension culturelle du livre est également à prendre en compte. Que l'on réside en Suisse, en France métropolitaine ou en Outre-mer, nos cultures et nos représentations peuvent différer, tout comme nos préférences en matière de lecture.

**A:** La collaboration avec des personnes qui connaissent le terrain, ainsi que les préférences et besoins locaux, sont indispensables.

**N:** Cela fonctionne sur le même principe qu'une politique documentaire, qui remet les acquisitions dans le contexte de ses publics et de sa communauté. Les dons de livres doivent être réfléchis par rapport aux besoins de la communauté desservie.

**A:** Certaines bibliothèques, dont Biblio-

media, organisent des ventes de livres à un franc. On retrouve aussi d'anciennes cabines téléphoniques transformées en boîtes à livres, un peu partout. Ces deux démarches rencontrent beaucoup de succès !

**N:** Dans nos bibliothèques, nous pouvons également mettre les ouvrages désherbés à disposition des usager·e·s. Nous avons une boîte de dons à Renens qui marche très bien.

**A:** On peut par ailleurs citer le réemploi, grâce aux bricolages. Je pense notamment à la fabrication d'origamis ou d'autres décorations.

### Comment valoriser une politique documentaire durable ? Par le biais des réseaux sociaux ?

**N:** Il est effectivement possible de promouvoir un tel projet sur les réseaux sociaux. Étant personnellement active sur LinkedIn, j'ai utilisé mon compte pour promouvoir le travail de Bachelor, puis le guide. Nous avons également rédigé un compte rendu de notre travail de Bachelor pour la revue RESSI, et participé à un café-échange le 13 novembre 2023 pour l'association BiblioVaud.

**A:** Ce sont principalement les professionnel·le·s de l'information qui manifestent de l'intérêt pour les politiques documentaires durables. Il est donc perti-

nent d'en faire la promotion en premier lieu sur un réseau social professionnel, plutôt que privé. Cependant, comme il s'agit d'une énorme partie du travail de la bibliothèque et que la gestion des collections en dépend, les valoriser auprès des publics semble également opportun.

**N:** La promotion des actions durables en bibliothèque passe par différents moyens. L'important est de communiquer sur « quoi » et « comment » : que faisons-nous pour la durabilité et comment le faisons-nous ? La bibliothèque peut être un modèle pour la communauté. Valoriser ses actions, les mettre en avant, c'est aussi être transparent·e·s quant à l'utilisation des impôts du peuple suisse.

**A:** Finalement, qu'elle s'adresse aux collègues bibliothécaires ou aux publics, la promotion de la politique documentaire va dépendre de la stratégie de communication de chaque institution.

### Que pensez-vous des projets actuellement mis en place par les bibliothèques suisses pour la promotion et le développement de la durabilité en bibliothèque ?

**N:** De manière générale, nous avons constaté que la durabilité était un sujet de préoccupation au sein des bibliothèques francophones. Bien que chacun·e avance à son rythme, cela reste encourageant.

**A:** En effet, les projets dépendent des dir-

actions, des politiques, des autorités de tutelle, mais aussi du temps à disposition et de l'implication individuelle. Dans le domaine académique par exemple, il y a un mouvement qui est en train de se développer depuis quelques années déjà, avec les sciences citoyennes. Beaucoup de concepts ne peuvent pas être appliqués dans toutes les institutions, mais encore une fois, l'intelligence collective est un bon moyen de développer des projets à partager ! Certaines bibliothèques sont devenues de véritables plateformes d'échanges, où des intervenant·e·s partagent leur domaine d'expertise avec les usager·ère·s. Elles participent à la création de communautés, de collaborations et d'échanges, ce qui est inspirant.

**Avez-vous déjà eu des retours positifs (ou négatifs) de la part des usager·ère·s face aux mesures durables mises en place en bibliothèque ?**

**N:** J'ai pu observer l'attrait du public pour les caisses de dons de livres. Cette pratique durable plaît particulièrement aux enfants qui sont généralement très heureux de constater que la bibliothèque ne fait pas que prêter, mais donne aussi parfois des ouvrages.

**A:** Nous sommes d'accord avec le principe selon lequel « les bibliothèques

sont nées vertes », car elles prêtent plusieurs fois le même titre, à des personnes provenant de différentes couches sociales et à bas prix (voire gratuitement). Leur essence même est donc durable et appréciée des usager·ère·s.

**Souhaitez-vous transmettre une dernière chose via Hors-Texte ?**

**N:** Durant notre travail de Bachelor puis l'élaboration du guide, nous nous sommes interrogées sur les indicateurs utilisés pour analyser les collections. Nous avons envisagé la possibilité de créer des indicateurs spécifiques à la durabilité. Comment pourrions-nous évaluer les collections ou même notre bibliothèque, du point de vue de la durabilité ? L'intelligence collective nous paraît être le meilleur moyen de collaborer et d'élaborer des indicateurs durables. C'est grâce à eux que le changement de paradigme en faveur de la durabilité pourra être valorisé auprès des politiques et susciter des changements au niveau supérieur.

**A:** Je tiens à insister également sur l'importance de l'intelligence collective. Si votre bibliothèque mène une réflexion sur la durabilité ou travaille sur des projets liés au sujet, n'hésitez pas à les partager. Partager les bonnes pratiques et idées contribue au bien de l'humanité !

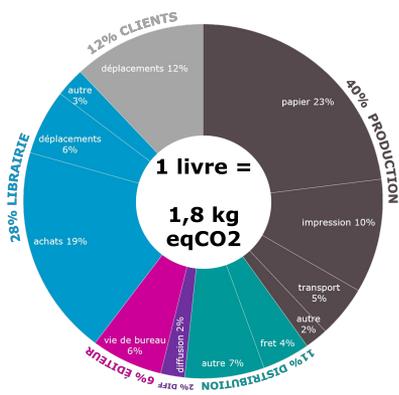
# Éditeurs et libraires pour l'écologie du livre

**Josée Cattin**, directrice générale d'Interforum Suisse

On estime qu'il se vend chaque année en Suisse romande environ 10 millions de livres en français (estimation de LivreSuisse), tous domaines confondus, qu'il s'agisse de nouveautés ou de livres plus anciens. Si c'est une bonne nouvelle pour un objet culturel qui permet de diffuser la connaissance et partager des idées, le livre en tant qu'objet physique et commercial fait partie d'une industrie dont l'impact environnemental n'est pas anodin. Depuis sa fabrication, en passant par sa diffusion, sa commercialisation, l'usage qu'en fait le lecteur puis son élimination, le livre est un produit qui nécessite des ressources, une industrie et des processus pour le faire exister puis finalement le détruire. Et à l'instar de n'importe quel autre consommable, il y a un coût environnemental à considérer.

Avec désormais une « Loi Climat » qui fixe un objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050, dont une première étape de réduction de moitié des émissions d'ici 2030 (vs 1990), tous les secteurs doivent s'atteler sans attendre à mettre en œuvre cette transition.

Pour avoir une idée de l'effort à fournir, il y a pour commencer la nécessité de savoir d'où l'on part en mesurant les émissions. C'est ce qu'a fait « The Shift



Bilan carbone d'un livre vendu en librairie, sur l'ensemble de la chaîne commerciale.

Project » en 2021 à travers un rapport intitulé « Décarbonons la culture ! » (The Shifters 2024) dont une partie est consacrée au livre et à l'édition. En considérant le cas d'un ouvrage acheté dans une librairie en centre-ville, on peut constater que la production de l'objet pèse lourd (40%) dans le bilan carbone d'un livre. Dès le début de l'aventure d'un livre, les choix des responsables éditoriaux ont un impact fort sur l'environnement. Et dans la foulée, c'est tout un écosystème qui doit prendre ses responsabilités.

Forte de ce constat, l'association Livre-Suisse, qui rassemble éditeurs, libraires et diffuseurs/distributeurs de Suisse romande, a pris le sujet en main en 2023 et a mis sur pied ou participé à différents événements. Dans le cadre des Assises de l'édition au salon du livre de Genève en mars 2023, l'Écologie du livre a été le thème de la journée professionnelle organisée par LivreSuisse. Une table ronde sur la grande scène du salon a permis de lancer le débat et d'aborder de nombreux sujets : le papier recyclé est-il une alternative adéquate ? La production du bois pourrait-elle être relocalisée ? Les maisons d'édition publient-elles trop de titres et leurs tirages sont-ils trop importants ? Si moins c'est mieux, faudrait-il limiter les lieux de vente en cessant par exemple de garnir les rayons des grandes surfaces pour limiter les continus flux de nou-

veautés ? Autant de questions qui nécessitent réflexions, échanges et expériences. Après une introduction générale de René Longet, ce sont trois professionnels du livre qui ont débattu de ces questions : Caroline Coutau, directrice des éditions Zoé, Pascal Lenoir, directeur de fabrication chez Gallimard et président de la commission « Environnement et fabrication » au syndicat national de l'édition (SNE, France) et Anaïs Massola, libraire à Paris et co-fondatrice de l'association « Pour l'écologie du livre » (Association pour l'écologie du livre [sans date]).

Trois ateliers participatifs thématiques ont permis de réfléchir à comment produire et rendre le marché plus durable : choix du papier (et des encres et des colles) et du lieu d'impression, pertinence de publier certains titres – ou pas, mutualisation (des lieux, des transports) ou encore relocalisation de ce que nous consommons ont été âprement débattus. Le deuxième atelier s'est attelé à définir la pertinence de numériser les livres, et le cas échéant, quels livres. Force est de constater que l'énergie et les matières premières nécessaires à la fabrication des outils numériques ainsi qu'à leur utilisation, couplées à l'explosion du nombre d'appareils, démontrent que les coûts écologiques de l'univers digital sont très importants. Pour terminer, à travers l'exemple du canton de Genève qui a débloqué des fonds pour

soutenir onze éditeurs genevois qui souhaitaient tester et développer des pratiques écologiques, le dernier thème abordé a soulevé la question des politiques publiques, ainsi que des labels et programmes existants. Parallèlement, les participants à cet atelier ont évoqué les craintes et les éléments qui nous freinent ainsi que les actions et pistes d'amélioration à activer. Finalement, c'est une septantaine de professionnels francophones du livre qui ont échangé toute une journée autour des grands enjeux des métiers du livre et des possibilités d'actions à mettre en œuvre pour entamer une transition écologique.

Remettre en question les modèles économiques et les pratiques pour réduire les émissions requiert du temps, des compétences et des ressources qui sont difficiles à mobiliser à l'heure où la concurrence avec d'autres divertissements est féroce pour accaparer le temps d'attention disponible des individus. Par ailleurs, les maisons d'éditions et librairies romandes sont pour l'écrasante majorité d'entre elles formées d'équipes très réduites, disposant de moyens financiers encore plus ténus. Cependant éditeurs, libraires et diffuseurs/distributeurs romands sont convaincus qu'il est indispensable de sensibiliser toutes les parties prenantes à la nécessité de passer à l'action et d'écrire un nouveau chapitre.

### Onze éditeurs genevois se lancent

En 2023, onze maisons d'édition genevoises se sont associées pour obtenir un soutien financier auprès du Canton de Genève permettant de développer des projets de transformation écologique.

Durant le premier quadrimestre, chaque maison a évalué les problèmes et les solutions adéquates. Un premier rendez-vous d'échanges entre les éditeurs a été organisé en avril où les différentes idées ont été présentées et discutées. Jusqu'en octobre, les solutions écologiques envisagées ont été mises en pratique et une seconde soirée a eu lieu fin octobre durant laquelle toutes les maisons ont présenté le déroulement et le résultat de leur projet.

Certains éditeurs genevois appliquent ponctuellement depuis des années une pratique écologique en imprimant localement, en choisissant des papiers recyclables ou labellisés. Il est à signaler que deux éditeurs parmi les onze ont une réflexion systémique depuis des années autour de l'écologie. Issues d'une pratique artisanale, les éditions Héros-Limite impriment eux-mêmes une partie de leur production, publient peu et pilonnent rarement. Les éditions MétisPresses, quant à elles, ont intégré diverses pratiques écologiques dans leur fabrication depuis longtemps.

À titre d'exemple de ce qui a été mis en

place dans le cadre de ces projets, citons les propositions suivantes : imprimer un livre illustré chez l'imprimeur écologique de référence en Europe, Vögeli (à Langnau en Emmental), imprimer toutes les réimpressions de l'année sur du papier recyclé ou encore réduire l'utilisation de

plastique d'emballage et supprimer le laminage des couvertures.

*Les onze éditeurs : Atrabile, D'autre part, La Baconnière, Droz, Héros-Limite, La Joie de lire, Labor et Fides, MétisPresses, Slatkine, Des Syrtes, Zoé.*

---

### Références bibliographiques

---

ASSOCIATION DE L'ÉCOLOGIE DU LIVRE, [sans date]. Pour l'écologie du livre : écoresponsabilité/coopérations/bibliodiversité [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://ecologiedulivre.org/> [Consulté le 12 janvier 2024]. [Mis à jour le 18 avril 2023]

---

THE SHIFTERS, 2024. Décarbonons la Culture [en ligne]. 14 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.decarbononslaculture.fr/> [Consulté le 12 janvier 2024]

---

*Pour toute question sur les activités de la commission Écologie du livre chez Livre-Suisse :*

*Josée Cattin Kuster*

*Conseillère en environnement, membre du comité central de LivreSuisse et directrice générale d'Interforum Suisse*

*[josee.cattin@interforumsuisse.ch](mailto:josee.cattin@interforumsuisse.ch)*

*079 301 32 03*

---

<sup>1</sup> La Mer déchaînée d'Achab, éditions La Baconnière 2023 <https://editions-baconniere.ch/fr/catalogue/la-mer-dechaine-dachab>

---

# Bibliothèques et transition écologique : conseils pour mener un plaidoyer convaincant.

---

**Raphaëlle Bats**, Co-responsable URFIST de Bordeaux, Université de Bordeaux

---

Le grand nombre de formations et de rencontres sur la thématique des bibliothèques vertes est révélateur de l'intérêt porté par les bibliothécaires à la thématique de l'écologie et de la transition climatique. L'engagement des bibliothèques sur ces questions nécessitent cependant un soutien des élus afin qu'elles trouvent ainsi leur place dans l'ensemble des actions menées localement. Or, le rôle des bibliothèques en matière d'écologie n'est pas évident pour tout le monde. Il a été même assez long à devenir évident dans le milieu bibliothéconomique et documentaire.

En effet, c'est dans le prolongement de la signature de l'Agenda 2030 de l'ONU que l'IFLA a lancé une action importante de sensibilisation des bibliothécaires aux en-

jeux de développement durable, avec pour visée de définir et de promouvoir le rôle des bibliothèques auprès des décideurs aux niveaux locaux, nationaux et internationaux. En écho à ce programme d'*advocacy*, en France de 2017 à 2019, nous avons monté un groupe de travail, qui avait pour objectif final de faire apparaître les bibliothèques dans le rapport national volontaire de la France, présenté à l'ONU en 2019. Ce travail d'*advocacy*, dans lequel tout le groupe débutait, a été l'occasion d'apprendre, d'expérimenter et de définir une méthode de plaidoyer pour les bibliothèques.

Cet article se fait l'écho de ce parcours « *advocatique* » à travers des conseils que nous pouvons donner à qui veut mener une campagne d'*advocacy* et ainsi faire

reconnaître sa bibliothèque comme actrice des politiques publiques relatives aux transformations territoriales, individuelles et collectives liées au climat.

### Définir l'*advocacy*

On retiendra pour définition de l'*advocacy*, une situation dans laquelle un groupe se fait l'avocat de quelque chose, c'est-à-dire en construit la défense et l'incarne devant un auditoire à convaincre en vue d'un gain.

L'*advocacy* est un terme habituellement utilisé pour parler des groupes de soutien organisé qui se font les porte-paroles et les défenseurs de groupes minorisés ou invisibilisés, et qui ont par conséquent des difficultés à faire entendre leur voix, ou même à prendre la parole, dans l'espace public médiatique et politique. Ces groupes de défense organisent des interpellations, manifestations, articles, actions événements, etc. devant les médias, le grand public et les gouvernements, dans le but de faire entendre ces voix (plaidoyer) et ainsi de faire changer des législations ou des politiques publiques (*lobbying*). Un exemple bien connu d'*advocacy* est celui d'*Act-Up* dans les années 90 pour la reconnaissance des situations médicales des personnes ayant le sida et ainsi amener le gouvernement à mener une véritable politique de santé (recherche et accompagnement des personnes) sur le sida.

Dans notre champ professionnel, l'*advocacy* est menée par l'équipe d'une bibliothèque ou, et en vérité le plus souvent, par les associations de professionnels des bibliothèques. Le travail d'*advocacy* repose aussi sur la mobilisation des agents, des usagers ou d'ambassadeurs. Si les bibliothécaires font de l'*advocacy*, c'est certainement pour promouvoir l'utilité des bibliothèques, dans une société qui aime à régulièrement les considérer comme en voie d'extinction. Pour autant, il ne s'agit pas de défendre la bibliothèque pour elle-même ou pour les bibliothécaires, mais bien parce que nous la considérons comme essentielle à nos concitoyens, et notamment à ceux et celles pour lesquels la bibliothèque est le seul accès à la culture (dans toutes ses acceptions) et à la construction d'un capital culturel émancipatoire.

Pour défendre cette essentialité de la bibliothèque, les bibliothécaires vont l'incarner par des actions telles des interpellations, manifestations, articles, actions, événements, etc. qui visent d'abord leurs élus et les décideurs en général, les gouvernements, les médias et souvent le grand public comme caisse de résonance pour ces actions. L'enjeu est de gagner en reconnaissance et d'être plus au cœur des politiques publiques, afin d'obtenir

des financements ou de ne pas perdre de budget, notamment sur des projets que les élus ne considèrent pas comme étant du ressort de la bibliothèque. La question de l'écologie et du développement durable, si elle est aujourd'hui plus traitée qu'elle n'a pu l'être il y a 7 ans, reste un champ sur lequel les élus n'attendent pas la bibliothèque, ou du moins ne la considèrent pas comme un pilier des actions menées par la ville.

### Mener un projet d'*advocacy*

#### Objectif

La première étape d'une campagne d'*advocacy* est de définir ce que l'on veut obtenir. Viser la reconnaissance des bibliothèques dans les enjeux de transition écologique est trop large, il faut déterminer plus précisément ce qui sera le signe de cette reconnaissance. La campagne d'*advocacy* visera l'obtention de ce signe. Pour les associations professionnelles, il s'agit en général de faire inscrire les bibliothèques dans les documents officiels de leur pays concernant cette thématique. Ainsi en 2019, nous avons réussi à faire inscrire une mention des bibliothèques dans le plan pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 en France. En 2023, les collègues bibliothécaires du ministère de la culture ont réussi à faire ajouter une mention des bibliothèques dans le rapport national

volontaire français, présenté à l'ONU à l'été 2024.

À un niveau plus local, on cherchera plus volontiers à obtenir des financements pour développer une collection, organiser un événement, ouvrir un poste de référent, etc. Cependant, essayer de viser une approche plus structurelle en cherchant à être invités aux réunions concernant les actions relatives au changement climatique qui seront menées par la mairie serait une visée plus pérenne et facilitatrice pour obtenir par la suite des financements. En étant aux premières loges, les occasions sont plus nombreuses pour montrer ce que la bibliothèque fait déjà, mais aussi pour comprendre les besoins des autres services et de la ville en général. Reste à nous de les traduire en propositions et en services d'ordres culturels, documentaires, etc., et ainsi positionner la bibliothèque comme une clé indispensable à la mise en œuvre d'une politique publique de transition.

Au-delà de ce conseil, chaque situation est spécifique et détermine la visée de la campagne d'*advocacy*. L'essentiel est de se rappeler que l'on part avec un objectif concret et non un objectif général.

#### Argumentaire

Une fois cet objectif déterminé, il faut trouver les mots pour l'obtenir. On

cherchera un angle de plaidoyer, qui d'une part soit porteur d'un message sur ce que nous voulons dire de la bibliothèque et qui d'autre part a un sens pour la personne à qui on s'adresse. En d'autres termes, il faut s'assurer de parler un langage commun pour être en mesure de transmettre un discours spécifique sur ce que l'on défend.

### Référentiels et personnes clés

Pour trouver ce langage commun et construire son discours, il convient déjà de comprendre les enjeux de nos interlocuteurs, à savoir les personnes à convaincre. Il y a un double travail à faire à la fois pour identifier ces interlocuteurs possibles et identifier les documents qui peuvent nous renseigner sur leurs préoccupations et les référentiels utilisés.

Pour commencer, la consultation des documents cadres de la ville, des plans, des rapports d'activité, des lois, etc. permet de voir comment les enjeux écologiques ont été identifiés, définis, caractérisés. Pour exemple parmi tant d'autres, le département de Gironde, en France, utilise de nombreuses références à l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs dans les documents relatifs aux transitions. Identifier ce référentiel qu'est l'Agenda 2030 va permettre de pouvoir discuter avec les élus et les décideurs avec le même socle langagier (parler des ODD,

lister les actions des bibliothèques selon les ODD, etc.). Ensuite, l'identification des personnes clés du territoire par rapport à ces politiques publiques (élus à l'écologie, chargés de mission transition, etc.) permettra de voir les documents produits sur les projets en cours. En consultant ces documents, on pourra confirmer le référentiel utilisé, les sujets clés de la politique locale et enfin les arguments auxquels les interlocuteurs seront sensibles.

On pourra aussi regarder si la bibliothèque figure dans les documents relatifs à la transition climatique. En général, elle n'y figure pas. Dans le cas contraire, la manière dont elle est présentée, ou à défaut de la bibliothèque, la manière dont la culture et l'information sont présentée, sont des indications assez claires du chemin qu'il reste à parcourir. Loin d'être négatifs, cela donne une première idée des positions sur lesquelles il conviendra d'avoir des arguments convaincants.

### Construire des arguments

En effet, le travail de plaidoyer, comme celui de l'avocat, consiste à fournir de bons arguments. Or ceux-ci se construisent et s'étayent par des éléments déterminants pour des élus et des décideurs, à savoir des éléments de preuve. La preuve tient en général dans l'administration par la statistique et donc par les indicateurs

qui vont être identifiés comme adaptés à la preuve que l'on veut donner. L'utilité de la bibliothèque peut être racontée par plusieurs types d'indicateurs :

- Les indicateurs de fonctionnement sont les indicateurs de l'énergie investie pour réaliser un projet : temps, humain, argent, etc.
- Les indicateurs de résultat sont les indicateurs du succès quantitatif des projets réalisés : fréquentation, emprunt, visites, etc.
- Les indicateurs d'impact et d'effet sont les indicateurs de la transformation économique ou sociale du public par le projet : nombre de personnes ayant trouvé un travail après avoir suivi des formations au numérique, nombre de personnes ayant changé leurs pratiques après un événement sur le zéro déchet... On parlera d'impact et d'outcome pour parler de l'impact direct et à court terme sur les bénéficiaires. On parlera plutôt d'effet pour parler des effets à plus long terme sur la société (Le queau-Zerbib).

Un argumentaire n'étant pas qu'une suite de chiffres, il faut accompagner ces preuves par des exemples. Pour cela, il faut connaître sur le bout des doigts la liste d'une part des actions déjà faites par la bibliothèque sur ce thème, et d'autre part des actions qui pourraient être faites, car déjà faites dans d'autres biblio-

thèques. Ces exemples doivent pouvoir être mobilisés rapidement, en fonction des échanges avec les interlocuteurs. Enfin, d'autres éléments peuvent compléter cette illustration de la preuve, à savoir le témoignage. Il s'agit de s'appuyer sur ce que les usagers disent de l'usage et de l'utilité de la bibliothèque. Ainsi l'histoire d'une personne qui a changé ses pratiques peut être plus parlante que la statistique du nombre de personnes ayant changé leurs pratiques. Par plus parlante, on veut dire qu'elle sera plus émouvante et plus susceptible de faire entendre aux élus et décideurs l'importance du travail mené par la bibliothèque.

Qu'il s'agisse des indicateurs, des exemples ou des témoignages, un travail important de construction et de compilation doit être mené. Certains indicateurs sont déjà relevés en bibliothèque, notamment ceux de fonctionnement et de résultats, d'autres doivent faire l'objet d'une nouvelle attention, notamment les indicateurs d'impact et les témoignages. Pour ces derniers, on pourra s'appuyer sur les traces produites par la bibliothèque (communications, photos, etc.) et sur des retours des publics, soit spontanés (sur les réseaux sociaux), soit spontanés bien que suscités (quand on les invite à le faire spontanément, comme pour le Library snapchat day), soit demandés à travers une enquête. Les interactions avec les

usagers permettent aussi d'avoir des histoires à raconter, reste à les mobiliser. Enfin, le travail mené par les associations professionnelles pourra aider la construction des argumentaires. Pour exemple : \* Public Library 2030 propose pour chaque pays de l'UE des fiches de statistiques avec des indicateurs comparés au niveau européen. \* Le service *advocacy* de l'ALA propose un outil pour mesurer le coût de la bibliothèque. À noter que certaines associations ont fait des enquêtes pour évaluer le coût et l'impact de la bibliothèque, et leurs résultats sont consultables (voir en Espagne et en Norvège). \* Le groupe de travail "Bibliothèques françaises et Agenda 2030" a mis à disposition une base de données d'actions menées par des bibliothèques et présentées selon les ODD. \* Le service *advocacy* de l'ALA propose des fiches pratiques par thématiques avec des exemples et des statistiques prêts à l'emploi.

### Les actions à mener

Avoir un bon argumentaire n'est cependant pas suffisant, car il faut encore mettre en scène cette histoire. L'étape suivante d'un projet d'*advocacy* est de définir les actions idéales pour soutenir le plaidoyer. Les actions peuvent être plus ou moins directes.

Les actions les plus directes sont celles à

destination des élus et décideurs : rencontre, interpellations par des courriers, discussions informelles à la fin d'un rendez-vous. Le temps qui est accordé pour dérouler son argumentaire est en général très court. Ce type d'action directe demande à s'entraîner sur le discours, à créer des opportunités de rencontre et demande surtout un peu de culot. L'ALA a mis à disposition un certain nombre d'outils, évidemment adaptés à leur contexte américain, mais qui peuvent aider dans d'autres contextes, pour aider à prendre contact avec les élus. À noter qu'au niveau national, le contact avec les élus peut prendre aussi des formes différentes d'interpellation : courriers, questionnaires, affiches..., qui visent à collecter les opinions des élus sur les bibliothèques, et sert à la fois à créer un contexte de liens, qui facilite ensuite la prise de contact, et à avoir un socle de discussion à partir de leurs réponses.

D'autres actions sont moins directes au sens où elles vont avoir pour public cible aussi bien les élus que le grand public ou les médias. Il s'agit plutôt de mettre en valeur le rôle de la bibliothèque, dans les transitions écologiques, pour attirer l'attention des élus et des décideurs sur ce rôle. L'idée de ces actions est de trouver des relais à la parole « *advocatique* », qui seront des chambres d'écho du plaidoyer. Plus de personnes seront

convaincues, plus la bibliothèque aura d'alliés, informels peut-être, néanmoins habitants et votants d'un territoire partagé, plus votre message aura de chance de parvenir aux oreilles des élus et décideurs. Ces actions sont une excellente introduction aux rencontres plus directes avec ces interlocuteurs. Ces actions indirectes peuvent prendre plusieurs formes, et notamment les deux formes suivantes.

Trouver des ambassadeurs de la bibliothèque, qu'il s'agisse de stars ou des usagers, est une action d'*advocacy* qui a pour mérite de rendre la bibliothèque très visible. L'ALA et le CILIP (Royaume-Uni) utilisent des stars pour parler et promouvoir la bibliothèque. La France l'a fait dernièrement pour sa dernière campagne de promotion des bibliothèques, avec des figures moins connues du grand public, mais identifiées comme des personnes à succès. D'autres ont choisi de mobiliser plutôt les usagers pour porter la voix des bibliothèques. Ainsi en Suisse, la campagne BiblioFreak mettait en avant les usagers et leur diversité, pour porter le message du rôle varié joué par la bibliothèque auprès de ses communautés. Les campagnes avec des stars ou des usagers ne doivent cependant pas faire oublier le message que l'on souhaite porter dans notre plaidoyer. S'il s'agit de promouvoir le rôle de la bibliothèque dans

les transitions écologiques, alors c'est sur ces enjeux que l'on doit donner la parole aux ambassadeurs et il faut qu'ils soient en mesure de pouvoir les inviter à témoigner de ce que la bibliothèque leur aura apporté sur ces questions.

Pour des actions moins directes, on peut aussi jouer le jeu de l'événementiel. Au niveau national, et en général porté par les associations, sont proposées dans plusieurs pays des journées-semaines-week-end-nuits des bibliothèques. Ces actions nationales sont l'occasion de déclinaisons locales qui permettent d'orienter l'événement vers des éléments clés des argumentaires. Ces événements, par leur aspect national, permettent de poser l'argumentaire sur la place publique. À noter que dans un pays où il n'y a pas ce type d'action nationale, il est tout à fait possible d'organiser une nuit-journée d'une bibliothèque. C'est aussi ce qui se joue dans l'organisation des cyclo-biblio, des voyages de bibliothécaires à vélo d'une ville à une autre. Chaque arrêt sur le parcours est l'occasion de mettre en valeur la bibliothèque locale, de souligner son importance et d'interpeller ainsi les élus, notamment via les médias locaux en général intéressés par faire un papier sur cette masse critique (manifestation en vélo) de bibliothécaires assez étonnantes. Enfin, il est évident que nombre d'actions indirectes peuvent servir votre plaidoyer.

---

Ainsi gagner un prix de la bibliothèque verte sera un facteur de mise en lumière de votre bibliothèque et de son rôle dans la transition écologique. Aussi, n'oubliez pas en plus de votre plaidoyer de continuer à agir sur ces champs pour vos usagers et de le faire savoir. Vos campagnes de communication sont à penser en parallèle de vos campagnes d'advocacy. Et pour le prix de la bibliothèque verte, n'oubliez pas de candidater !

### Conclusion

L'*advocacy* demande à penser non pas du point de vue de la bibliothèque, mais du point de vue des élus et des décideurs. Elle demande à projeter la bibliothèque dans l'ensemble des services et des projets de la ville. Ce ne peut être mauvais de savoir mieux situer ses possibilités d'actions et de rappeler que l'information et la culture sont utiles au-delà de l'éducation et du loisir. Convaincus, nous saurons convaincre. Pour le reste, il ne s'agit au fond que de savoir raconter des histoires. Il était une fois une bibliothèque...

---

### Références bibliographiques

---

BATS, Raphaëlle, 2023. Advocacy et bibliothèques : session 1 : enjeux, définitions, histoires [en ligne]. 15 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/records/10390964> [Consulté le 18 décembre 2023].

---

BATS, Raphaëlle, 2023. Advocacy et bibliothèques : session 2 : arguments, preuves, acteurs [en ligne]. 15 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/records/10390982> [Consulté le 18 décembre 2023].

---

BATS, Raphaëlle, 2023. Advocacy et bibliothèques : session 3 : campagnes d'advocacy [en ligne]. 15 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/records/10390994> [Consulté le 18 décembre 2023].

---

BATS, Raphaëlle, 2023. Les bibliothèques françaises et l'Agenda 2030 : une petite histoire d'advocacy [en ligne]. 15 décembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://zenodo.org/records/10391013> [Consulté le 18 décembre 2023].

---

---

# Numérisation des documents patrimoniaux : quels impacts possibles sur l'environnement ?

---

**Anastase Hategekimana**, titulaire d'un Master HES-SO en Sciences de l'information

**Aurèle Nicolet**, collaborateur scientifique, Filière Information Science, HES-SO Genève

---

Au cours des deux premières décennies du XXI<sup>e</sup> siècle, la numérisation a pris une place de plus en plus importante au sein des entreprises et des institutions patrimoniales. Ainsi, la numérisation du courrier entrant participe au mouvement de dématérialisation des processus à l'œuvre dans les administrations publiques et les compagnies privées, alors que la numérisation patrimoniale, celles des archives historiques ou de livres anciens, participe à leur valorisation. On peut songer par exemple à l'ambitieux projet de numériser l'ensemble des archives de la Société des Nations, terminé en 2022, qui a entraîné la génération d'environ 250 TB de données (Office des Nations Unies à Genève [ca. 2024]).

Quelles conséquences l'essor de la numérisation peut avoir comme impact environnemental ? Pour tenter d'y répondre, nous vous proposons tout d'abord d'examiner les exigences demandées pour la numérisation des archives, puis, ce que cela entraîne en termes d'impact environnemental.

## Paramètres techniques de la numérisation

Le processus de numérisation requiert de prendre en compte plusieurs éléments pour obtenir une image numérique correspondant aux qualités souhaitées par les institutions.

La **résolution** représente la densité surfacique de pixels par rapport à la taille de l'image physique en système métrique. Les entreprises de numérisation

s'accordent pour une résolution optique minimale de **300 dpi à 100% de l'original**. Les documents de petite taille (négatifs, diapositives, microfilms, plaques de verre...) sont numérisés avec agrandissement (2/1, 3/1).

Le **mode colorimétrique** correspond au codage du pixel sur un certain nombre de bits. Il existe plusieurs modes possibles. Le **bitonal** correspond à deux valeurs possibles : noir ou blanc. Le **niveau de gris** code chaque pixel sur 8 bits, avec restitution d'une image à 256 couleurs ou niveaux de gris différents (28). Enfin, la **numérisation en couleur (mode RVB 24 bits)**, qui est largement utilisée et conseillée par les entreprises de numérisation, correspond à un codage de chaque pixel sur 24 bits, c'est-à-dire 3 canaux (rouge, vert et bleu) de 8 bits chacun, permettant la restitution d'une image à 16.7 millions de couleurs vraies (224).

Chaque mode de codage présente des avantages et des inconvénients. Son choix dépend de la qualité physique et de la taille du document original, ainsi que des besoins de l'institution. Par exemple, le mode bitonal est à éviter pour un document présentant des taches, car le scanner pourrait les interpréter comme des points à traduire en noir ; ou encore si le mode couleurs RVB fournit une image de haute qualité, ses fichiers s'avèrent 24

fois plus lourds que le mode bitonal.

Le **format d'un fichier** correspond à la façon de coder des données. Son choix a un impact direct sur les performances de l'image numérique, ainsi que des implications pour la gestion à long terme de l'image. Les formats TIFF, PNG et JPEG sont les plus couramment admis pour l'archivage à long terme (Archilab 2022).

La **reconnaissance optique de caractères** ou Optical Character Recognition (OCR) rend le texte d'un document lisible pour la machine et ainsi permettre la recherche plein texte. Le taux de qualité de l'OCR dépend de la nature du texte et de l'état physique des documents (présence ou non de trous, de pages déchirées et d'encre effacée ; transparence du papier qui laisse apparaître la typographie du verso, etc.).

Le **type et le niveau de compression** varient selon le format de l'image. Si la compression est demandée, c'est le mode sans pertes (TIFF Lzw et TIFF groupe G4) ou avec peu de pertes (Visually Lossless JPEG 2000 à 95% de qualité) qui sont utilisés. Un bon taux de compression est celui qui donne le meilleur ratio qualité de l'image/taille du fichier.

En raison des choix de résolution, de mode colorimétrique et d'une absence ou d'un minimum de compression, les fichiers peuvent s'avérer relativement lourds

et nécessiter un important volume de stockage.

### Impacts environnementaux du numérique

Contrairement aux idées reçues, le numérique n'a rien de virtuel et repose entièrement sur du matériel, informatique en l'occurrence. Celui-ci est conçu à partir de dizaines de composants variés, tels que le plastique, la céramique, le métal et autres terres rares, qui nécessitent d'être extraits et raffinés. La phase de production est ainsi celle qui a le plus grand impact environnemental. Une fois assemblé, le matériel nécessite d'être alimenté en électricité. Or, celle-ci ne provient pas toujours de sources renouvelables (Broca 2020). Enfin, arrivé à la fin de vie du matériel informatique, se pose alors la question de son élimination et de son possible recyclage, qui s'avère, en raison de la diversité des matériaux électroniques, une question très complexe, loin d'être encore résolue (Forti et al. 2020).

Dans le cas de la numérisation, nous retrouvons bien entendu les machines utilisées pour la capture de l'information, tels que des scanners 2D ou 3D, mais également le matériel nécessaire au traitement des images, au stockage des données, ainsi que le réseau de communication pour les diffuser. À cela, il faut ajouter les différentes opérations néces-

saires pour assurer la pérennisation des données à long terme. On peut songer par exemple au renouvellement des supports de stockage qui implique la migration des données.

Chiffrer précisément l'impact environnemental de la numérisation n'est pas possible, car cela dépend de multiples facteurs et il est nécessaire de le faire au cas par cas. Toutefois, Serda Conseil et la Coopérative Carbone ont réalisé un premier référentiel de dématérialisation écoresponsable (Fuzeau 2022), dans lequel ils estiment la numérisation d'une seule page, incluant la lecture et la reconnaissance automatique des documents, ainsi que la reconnaissance optique des caractères, à 23.4 g CO<sub>2</sub> pour sa valeur basse à 57 g CO<sub>2</sub> pour sa valeur haute, sans compter les questions de stockage et de diffusion. À titre de comparaison, une heure de vidéo en streaming équivaldrait à 55 g CO<sub>2</sub> (Chartier 2022).

### Conclusion

La numérisation des documents patrimoniaux ne provoque pas que des impacts négatifs sur l'environnement. En permettant l'accès à distance aux contenus des institutions patrimoniales, elle limite également les trajets du public et réduit ainsi indirectement l'impact environnemental des institutions patrimoniales.

Comme toute activité humaine, la numérisation a un impact sur notre planète. Il est important d'inclure les considérations environnementales dans les projets de numérisation au même titre que les considérations financières, en réfléchissant à la finalité et aux différents paramètres (résolutions, colorimétries, choix du type de stockage...) afin d'éviter de tomber dans une approche de numériser pour numériser.

---

### Références bibliographiques

---

ARCHILAB, 2022. Formats de fichiers recommandés pour l'archivage [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/archilab/formats-fichiers-recommandes.pdf>

---

BROCA, Sébastien, 2020. Le numérique carbure au charbon. Le Monde diplomatique [en ligne]. 1 mars 2020. Disponible à l'adresse : <https://www.monde-diplomatique.fr/2020/03/BROCA/61553>

---

CHARTIER, Mathieu, 2022. Le vrai coût écologique du streaming vidéo. Les Numériques [en ligne]. 3 décembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/le-vrai-cout-ecologique-du-streaming-video-a197241.html>

---

FORTI, Vanessa et al., 2020. The Global E-waste Monitor 2020 [en ligne]. United Nations University (UNU)/United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) – co-hosted SCYCLE Programme, International Telecommunication Union (ITU) & International Solid Waste Association (ISWA). Disponible à l'adresse : <https://www.itu.int/myitu/-/media/Publications/2020-Publications/Global-E-waste-Monitor-2020.pdf>

---

FUZEAU, Pierre, 2022. Référentiel 2022 sur la dématérialisation écoresponsable [en ligne]. Serda Conseil. Disponible à l'adresse : <https://fr.calameo.com/read/0040596137a51b88320cb?authid=3vW5lfZ5E3nO>

---

OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE, [ca. 2024]. s.d. Projets de numérisation. Disponible à l'adresse : <https://www.ungeneva.org/fr/library-archives/archives/digitization-projects>

---

# Les bibliothèques d'objets, un moyen simple et concret de réduire la surconsommation

**Solen Mourlon**, Responsable de la Communication - La Manivelle

Face à l'urgence climatique, de nombreuses initiatives se mettent en place pour repenser nos modes de consommation. C'est notamment notre cas, à La Manivelle, la bibliothèque d'objets de Genève, où nous permettons à tout un chacun d'emprunter des objets en tout genre pour une somme très accessible.

## Une bibliothèque d'objets qu'est-ce que c'est ?

Une bibliothèque d'objets fonctionne sur le même principe qu'une bibliothèque de livres : on emprunte un objet, on l'utilise puis on le rapporte afin que d'autres personnes puissent en profiter. C'est simple, rapide et accessible. Dans le catalogue de La Manivelle, on trouve aussi bien des outils, du matériel de fête, de cuisine, de camping, de jardinage, de sport ou encore des appareils multi-médias, soit tous les objets que l'on utilise ponctuellement.

« Une perceuse est en moyenne utilisée

15 minutes par an chez un particulier (Mourlon)<sup>1</sup>. Quand on a eu vent de cette statistique, il nous est paru essentiel de mutualiser au maximum les objets afin d'augmenter considérablement leur taux d'utilisation », raconte Robert, le fondateur de La Manivelle Genève. « En 2023 par exemple, on se réjouit de savoir qu'une de nos boules à facettes a été empruntée 40 fois au cours de l'année. C'est un exemple parmi tant d'autres et ça nous rend optimistes pour l'avenir ! »

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, consultez ce lien : <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-55434.html>

Tous nos objets sont accessibles grâce à un abonnement unique (20 francs pour un mois ou 100 francs pour une année, non renouvelable automatiquement) qui permet d'emprunter autant d'objets que souhaité. Il est également possible d'emprunter un objet ponctuellement pour un tarif qui lui est propre.

« C'est complètement unique de pouvoir emprunter tout le matériel dont on a besoin au même endroit et pour seulement 100 francs par an », poursuit Robert. « Quelqu'un-e pourrait emprunter un appareil à raclette pour une soirée avec des ami-es, puis prendre une tente, un matelas, un sac de couchage pour partir camper et enfin organiser une fête avec des enceintes pour la musique, des guirlandes et des néons pour la lumière. »

Lors de la création de La Manivelle il y a cinq ans, l'idée paraissait farfelue pour la plupart des personnes à qui nous l'exposions car le concept était complètement nouveau. Nous étions la toute première bibliothèque d'objets en Suisse mais aujourd'hui, les choses ont changé, 23 bibliothèques se sont créées dans le pays et plus de 1'200 personnes utilisent activement notre service uniquement à Genève.

### Une solution simple et efficace pour lutter contre la surconsommation

En 2023, plus de 2'400 objets différents ont été empruntés dans notre bibliothèque, pour un total de 14'200 emprunts. Les cinq objets les plus empruntés ont été : le marteau-perforateur, la boule à facette, la scie circulaire, la lumière disco et le nettoyeur haute pression. Plus de 5'000 objets sont répertoriés au total dans notre catalogue, dont plus de 90% provenant de dons.

« La grande majorité de nos objets a été donnée par de supers donateur-rices ! Au lieu de laisser dormir leurs objets au placard, ils-elles ont fait le choix de les mettre en commun. Le peu d'objets que nous avons acheté, ce sont les objets fréquemment recherchés mais peu donnés : les machines à barbe à papa, les machines à pop-corn professionnelles, les pavillons de jardin... Nous essayons au maximum de les acheter de seconde main quand c'est possible », continue Robert.

Les raisons qui poussent nos emprunteur-euses à utiliser notre service sont aussi bien de l'ordre pratique, gain d'argent et d'espace, que de l'ordre du confort, une accessibilité à du matériel varié et de qualité. En ayant accès à cette immense bibliothèque, beaucoup nous rapportent se réapproprier des savoir-

faire, par exemple en empruntant une machine à coudre. Cet accès leur ouvre tous les champs des possibles et laisse parler leur créativité.



Source : [www.manivelle.ch](http://www.manivelle.ch)



Source : [www.manivelle.ch](http://www.manivelle.ch)

### La Manivelle, un service écologique et social

D'un côté, La Manivelle a un impact écologique évident : en rendant accessible une multitude d'objets, on permet de ne pas acheter d'objets neufs, ce qui permet par ricochet de limiter leur production. En 2023, on estime que notre service a permis d'économiser 82 tonnes de CO2 (Mourlon) avec seulement un lieu physique, aux Charmilles, dans le bâtiment de la Manufacture Collaborative.

Pour que notre impact soit encore plus grand nous aimerions que le plus de personnes utilisent le service. Pour ceci, nous pensons nous rapprocher au maximum des habitant·es, exactement comme il existe des bibliothèques de livres dans chaque quartier. Aujourd'hui nous avons ouvert une deuxième antenne à Thônex et livrons les objets dans sept points-relais partenaires à travers le canton. Concrètement, n'importe qui peut se créer un compte en ligne, payer son abonnement, choisir ses objets, les réserver, et les récupérer dans l'endroit qui l'arrange le plus.

D'un autre côté, La Manivelle est également un projet social. D'une part en étant un pôle de formation, chaque année, plus d'une vingtaine de stagiaires apprennent les métiers de la logistique, de l'accueil et de la communication au sein de ses équipes. De plus, en offrant

un service accessible à tous·tes, La Manivelle vise à réduire les inégalités en termes d'accès à du matériel varié et coûteux. En effet, les personnes peuvent bénéficier d'un abonnement à prix réduit qui diminue de moitié le tarif.

Tout le monde est bienvenu à La Manivelle, alors n'hésitez pas à venir pousser les portes de la Manufacture Collaborative pour poser toutes vos questions et venir emprunter vos premiers objets !

*Toutes les informations sur La Manivelle : <https://www.manivelle.ch/>  
La Manivelle (ainsi que toutes les structures de La Manufacture Collaborative) organise des visites de groupe, si vous êtes intéressé·es, envoyez-nous un mail à l'adresse : [info@manivelle.ch](mailto:info@manivelle.ch)*

Mac & Windows - cloud ou local



# BiblioMaker

swiss made library software

BiblioMaker est utilisé depuis plus de 30 ans en Suisse par des centaines de bibliothèques de toutes tailles.

Il vous facilite la vie dans toutes vos activités (catalogage, commandes, prêt, catalogue en ligne, etc.) et offre tout ce qu'on peut attendre d'un logiciel de pointe.

Le logiciel est unanimement loué pour sa puissance et sa simplicité d'emploi.

Micro Consulting SA au Mont-sur-Lausanne en assure le développement et la commercialisation, et propose une assistance de proximité.

**Téléchargement gratuit !**

[www.bibliomaker.ch](http://www.bibliomaker.ch)

[info@bibliomaker.ch](mailto:info@bibliomaker.ch) - 0800 822 228 - Micro Consulting



---

# Impact environnemental des ressources électroniques : réflexions et prise de conscience

---

**Jan Sandink**, Bibliothécaire scientifique gestionnaire de ressources électroniques, BCU Lausanne

---

En ce début d'année 2024, l'étendue des enjeux liés à l'impact environnemental des ressources électroniques demeure encore floue et complexe. Les questions et défis environnementaux occupent actuellement beaucoup de place dans la société et influencent progressivement les choix de vie et comportements. Auparavant, lorsque les bibliothèques étaient en phase de constitution des collections électroniques, les craintes et préoccupations tournaient surtout autour de la conservation des contenus acquis. Avec deux décennies de recul, nous faisons maintenant face à une croissance fulgurante des contenus. Nous réalisons que la dématérialisation a des conséquences écologiques bien réelles, avec notamment l'explosion du flux de données et des *data centers*, ainsi que l'accumulation d'appareils rendus vites désuets en rai-

son de l'obsolescence programmée. Nous évoquons régulièrement « l'impact du numérique » dans les discussions et décisions, sans pour autant avoir une vision claire et concrète de ce que cela implique dans le domaine des ressources électroniques en particulier.

Cet article vise à dresser un état des lieux et apporter une réflexion<sup>1</sup> sur l'impact concret des ressources électroniques, afin d'identifier d'éventuelles pistes d'actions. La réflexion porte surtout sur le milieu académique, mais certaines considérations pourraient être étendues au contexte de la lecture grand public.

---

<sup>1</sup> Cette contribution reflète la réflexion personnelle de l'auteurice et non celle de son employeur.

### Des données éparées

La littérature et les données concrètes sur l'impact environnemental des ressources électroniques – c'est-à-dire, des ressources hébergées sur des plateformes externes pour lesquelles la bibliothèque a un droit d'accès – restent marginales. Si les manuels de référence dans le domaine de la gestion des ressources électroniques incluent un chapitre sur la « durabilité », la préoccupation reste la durabilité de l'accès aux contenus et non la durabilité écologique (par exemple, Emery, Stone et McCracken, 2019). De nombreux articles en langue française évoquent diverses thématiques liées à la durabilité et à la sobriété numérique en bibliothèque, dont un numéro entier de la revue *Arabesques* (2023), mais peu d'articles traitent en profondeur du cas particulier des ressources électroniques.

Certaines bibliothèques commencent pourtant à considérer l'empreinte écologique de leurs diverses activités. La BCU Lausanne, par exemple, a mandaté une entreprise spécialisée dans l'analyse de cycle de vie pour effectuer un bilan carbone en 2023<sup>2</sup>. Or, ce bilan a montré à quel point il est difficile de quantifier les émissions liées au stockage et à la

consultation des ressources électroniques, ces services étant fournis et gérés par des prestataires externes. Certaines données, comme le nombre de consultations, ont pu être récoltées en interne, mais les calculs ont dû être complétés avec des hypothèses concernant le temps de consultation et la consommation d'électricité conséquente.

La responsabilité d'hébergement des ressources électroniques relève en effet des éditeurs et des agrégateurs. Certains éditeurs commerciaux commencent à s'engager pour l'environnement (Publishing Declares 2024), comme Cambridge University Press & Assessment (CUP&A), qui a calculé l'impact carbone de ses activités de publication électronique après avoir fixé ses objectifs de neutralité carbone (Johnston et Pickett, 2022)<sup>3</sup>. C'est l'une des premières initiatives visant à quantifier l'empreinte écologique des activités entourant la publication et la diffusion électronique. Cette étude fait suite à des questionnements des bibliothèques après l'annonce de la décision de CUP&A de supprimer le format physique de nombreux titres de revues, et ce pour des raisons écologiques. L'absence de données concrètes pour justifier cette décision a poussé CUP&A à calculer les émissions carbonées des processus d'édi-

---

<sup>2</sup> Résultats à paraître dans le Rapport annuel 2023, en presse, qui sera disponible à cette adresse : <https://www.bcu-lausanne.ch/qui-sommes-nous/>

---

<sup>3</sup> Une présentation des résultats de l'article est disponible ici : <http://bit.ly/3HuyFBI>

tion, de stockage, de diffusion et de consultation des revues électroniques publiées. L'éditeur a collaboré avec DIMPACT, créateur d'un outil spécifique pour mieux mesurer et comprendre les émissions des médias numériques (DIMPACT 2024).

Les résultats de l'étude de CUP&A montrent que l'impact de l'hébergement des contenus électroniques est assez limité (27% des émissions totales), car « la simplicité relative de l'offre universitaire sur le web, qui consiste en un transfert de données à sens unique et des fichiers de petite taille, a permis à ce secteur d'occuper une place moins importante, bien que non négligeable » (Johnston et Pickett, 2022, p. 706). L'étude souligne toutefois le risque d'un accroissement des besoins en énergie avec l'essor de contenus vidéos et multimédias. Selon l'analyse de CUP&A, la majorité des émissions (58%) proviendrait des appareils des usagères et usagers, problème commun à toute activité numérique. Ayant peu d'influence sur ce type de comportement, l'éditeur a travaillé pour regrouper et alléger les pages de ses divers sites-web et plateformes.

CUP&A a alors conclu qu'en 2020 les émissions provenant du flux de travail électronique étaient nettement inférieures à celles provenant des processus générés par les revues physiques, reconnaissant

néanmoins qu'une comparaison directe reste difficile. Il est en effet raisonnable de penser qu'une telle mise en parallèle est peu fiable : si certains impacts sont faciles à concevoir et quantifier (emballage, transport, stockage), d'autres le sont moins (déplacements pour consulter un ouvrage physique, construction de magasins, impression d'articles numériques ou hébergement sur un appareil personnel). Pour certaines bibliothèques, le choix du format peut dépendre du public desservi ou des domaines d'expertise. Il paraît donc plus pertinent de se concentrer sur les problématiques précises et des actions ciblées pour chaque format.

### Ressources peu gourmandes en énergies... ou pas ?

La première lecture de l'analyse de CUP&A peut rassurer, mais après mûre réflexion, ces résultats apportent une vision très limitée de l'impact environnemental des ressources électroniques. En premier lieu, l'étude de CUP&A porte uniquement sur les revues. Si les articles de revues, ouvrages et autres ressources textuelles constituent toujours la majeure partie des collections électroniques, les vidéos, images, archives numérisées et autres éléments multimédias, beaucoup plus gourmands en énergie, prennent une part grandissante.

De plus, bibliothèques et éditeurs/agrégateurs ne sont que deux acteurs dans un système complexe qui a évolué pour fournir l'accès à des ressources dispersées à travers des centaines de plateformes. À ceci il faut ajouter les nombreux fournisseurs de services et outils nécessaires pour rendre ces plateformes interopérables : service de découverte, résolveur de liens, système d'authentification, outils analytiques. Tous sollicitent le réseau de transmission des données, sans compter sur des acteurs inattendus dans cet écosystème : l'accès aux ressources est si complexe que les ayants droit sont parfois amenés à utiliser d'autres sites, parfois pirates, comme SciHub ou ResearchGate.

Cette réalité met en évidence un autre problème majeur : les mêmes contenus sont souvent démultipliés à travers de nombreuses plateformes. Les publications de CUP&A, comme pour la majorité des éditeurs, ne sont pas hébergés uniquement sur la plateforme Cambridge Core, mais apparaissent aussi dans des collections de texte intégral proposées par différentes bases de données, ou bien sur des plateformes d'agréateurs d'ebooks comme ProQuest et EBSCO. Cette redondance, ignorée dans l'article de CUP&A, constitue un réel défi pour l'environnement. Dans le contexte du mouvement Open Access, impossible

avant la transition numérique, cette duplication est tout aussi marquée. Archives institutionnelles, serveurs *preprint* et licences Creative Commons permettant la redistribution des résultats de recherche contribuent tous à l'accès étendu au savoir, mais aussi à la multiplication des mêmes données sous différentes formes et à divers endroits.

Enfin, la quantité de publications augmente de façon exponentielle et ne montre aucun signe de fléchissement (Hanson et al., 2023). La transition numérique de la publication scientifique a été marquée par le passage à des acquisitions par bouquet, adopté initialement par les grands éditeurs scientifiques pour les revues. Ce modèle a été étendu à d'autres types de ressources et les acquisitions de masse sont devenues la norme, accompagnées d'augmentations annuelles automatiques des contenus et des coûts, imposées par des éditeurs et rarement mises en question. Cette croissance et la multiplication des accès possibles n'ont pas été atténuées par un désherbage ou une consolidation de plateformes permettant de réduire les quantités de données stockées. En l'état actuel, les ressources électroniques n'ont effectivement pas de fin de cycle de vie et continuent à consommer de l'énergie même si elles sont peu ou pas du tout utilisées.

### Changement de perspective et de pratique en vue

Même avec peu de données concrètes, on peut facilement imaginer l'effet cumulatif des éléments soulevés ci-dessus sur les besoins énergétiques dans le domaine des ressources électroniques en bibliothèque. On peut aussi se sentir impuissant étant donné la complexité du problème et le nombre d'acteurs concernés. Toutefois, certaines pistes s'ouvrent, exigeant un changement de perspective et de pratiques parfois bien ancrées.

Lutter contre le réchauffement climatique passe par le sacrifice de certaines options et l'acceptation d'une baisse de confort. Dans le domaine de l'acquisition des ressources électroniques, nous avons souvent l'embarras du choix : choix de plateforme, de modèle d'acquisition, de modèle d'accès. Cela se défend, car chaque bibliothèque a des besoins particuliers au niveau budgétaire, linguistique, et autre. Pourtant, ces options commerciales semblent superflues dans un contexte d'urgence climatique. Il serait envisageable de réduire ou d'abandonner certains modèles, par exemple les collections texte intégral avec couverture chevauchante proposées par diverses bases de données, ou le recours aux agrégateurs d'ebooks par les éditeurs disposant d'une plateforme propriétaire.

Il faut également accepter la décroissance. Timothée Parrique (2022), dans l'introduction de son ouvrage *Ralentir ou périr*, met le doigt sur l'obsession de la croissance dans le monde économique : « Au fil des années, l'indicateur est devenu l'objectif : la croissance pour la croissance, sans plus aucun but sous-jacent » (pp. 13-14). Dans les bibliothèques, on peut aussi tomber dans ce même piège : nous souhaitons voir les indicateurs augmenter chaque année. Si c'est logique pour certaines activités, au niveau des collections électroniques, croissance n'est pas forcément signe de pertinence. Les bibliothèques restent souvent fixées sur la conservation à tout prix des contenus électroniques si cher payés, et cela même si le désherbage fait partie intégrante des politiques et pratiques de gestion des collections physiques. Une réévaluation régulière des collections électroniques ainsi que des modèles d'acquisition employés est nécessaire pour « l'amélioration de la qualité de l'offre et d'éviter de noyer l'utilisateur sous une masse de documents plus ou moins pertinents » comme le cite Gaudet (2013, p. 55), qui propose également des pistes et outils pratiques pour un « désherbage raisonné » (p. 54) des ressources électroniques au sein d'une politique d'acquisition globale. Il faudrait alors se fier à d'autres indicateurs, comme les consultations moyennes par

titre plutôt que les consultations globales, pour évaluer la pertinence de nos collections.

Cependant, l'impact environnemental d'une diminution des collections électroniques d'une bibliothèque sera limité tant que ces contenus restent disponibles sur les plateformes des fournisseurs. Une prise de conscience collective et un travail collaboratif à travers le secteur s'impose mais peine à émerger. Si une discussion grandissante aborde certaines thématiques évoquées ici, comme la tendance vers la résiliation des grandes licences de revues (Cooper et Rieger 2021 ; Parang et Whitt 2021), et le besoin de consolidation et de simplification des modalités d'accès à la publication savante (Society for Scholarly Publishing, n.d.), les raisons restent économiques ou fonctionnelles plutôt qu'écologiques. Les bibliothécaires doivent davantage exprimer leurs réserves et affirmer leurs choix sous l'angle environnemental afin de sensibiliser les éditeurs, fournisseurs et autres partenaires.

### Conclusion

L'émergence des ressources électroniques a permis aux bibliothèques de proposer une offre complémentaire aux collections physiques avec un accès élargi et facilité à la documentation. Toutefois, il faut se rappeler que ce n'est

pas sans conséquence écologique. Cette première réflexion survole une problématique complexe. Cependant, le manque de données concrètes n'empêche pas de constater le risque de dépenses accrues en énergie dû à une publication scientifique croissante et une multiplication des lieux de stockage et d'accès. Progressivement, cette prise de conscience devrait davantage influencer les activités et les décisions des bibliothèques. Sophie Roy (2016) évoque l'utilisation de « l'argument environnemental » pour défendre ses choix, et finalement c'est peut-être cet argument-là qui va éclipser les autres. La réflexion apportée en effet dans ce texte met en évidence les enjeux majeurs auxquels notre domaine fait face actuellement, mais à la lumière de la durabilité et de la sobriété énergétique. La crise des périodiques, l'explosion des coûts, l'infobésité, le fractionnement de l'offre, les barrières à l'accès et les problèmes d'interopérabilité sont des problématiques qui nous préoccupent depuis des années. Est-ce finalement l'urgence climatique qui va nous pousser à agir ?

---

### Références bibliographiques

---

Arabesques. 2023. No 109. Vers la sobriété numérique : Les bibliothèques en action. Disponible à l'adresse : <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=3365> [Consulté le 21 novembre 2023].

---

COOPER, Danielle Miriam et REIGER, Oya Y. 2021. What's the Big Deal? How Researchers Are Navigating Changes to Journal Access. New York : Ithaka S+R. <https://doi.org/10.18665/sr.315570>.

---

DIMPACT, Insight to action on digital carbon impacts, 2024. About DIMPACT. DIMPACT [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://dimpact.org/about> [Consulté le 9 janvier 2024]

---

EMERY, Jill, STONE, Graham et MCCRACKEN, Peter, 2020. Preservation and Sustainability. Dans : Techniques for Electronic Resources Management: TERMS and the Transition to Open, pp. 151-177. Chicago : ALA Editions. ISBN 978-0-838-91904-0.

---

GAUDET, Françoise, 2013. Quels types de documents désherber ? Dans : Françoise Gaudet éd., Désherber en bibliothèque. Manuel pratique de révision des collections, pp. 53-73 [en ligne]. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie. ISBN 978-2-765-41384-4. Disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/desherber-en-bibliotheque--9782765413813-page-53.htm?contenu=article> [Consulté le 9 janvier 2024].

---

HANSON, Mark A., GOMEZ BARREIRO, Pablo, CROSETTO, Paolo et BROCKINGTON, Dan, 2023. The strain on scientific publishing (preprint). ArXiv. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2309.15884>.

---

JOHNSTON, Andri et PICKETT, William, 2022. Using DIMPACT to calculate the carbon impact of digital publishing at Cambridge University Press & Assessment. Learned Publishing. Vol. 35, pp. 704-710. <https://doi.org/10.1002/leap.1506>.

---

PARANG, Elizabeth et WHITT, Jeremy, 2021. When to Hold Them, When to Fold Them: Reassessing "Big Deals" in 2020. The Serials Librarian. Vol. 80, no 1-4, pp. 147-152. <https://www.doi.org/10.1080/0361526X.2021.1877083>.

---

PARRIQUE, Timothée. 2022. Ralentir ou Perrir. Paris : Editions du Seuil. ISBN 978-2-021-50809-3.

---

PUBLISHING DECLARES, 2024. Publishing Declares Climate Action. Publishing Declares [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://publishingdeclares.com/home> [Consulté le 9 janvier 2024].

---

ROY, Sophie, 2016. Le coût environnemental de la gestion documentaire. Arbido [en ligne]. 2016 no 3. Disponible à l'adresse : <https://arbido.ch/de/ausgaben-artikel/2016/vernichten-um-zu-bewahren/le-coût-environnemental-de-la-gestion-documentaire> [Consulté le 15 janvier 2024].

---

SOCIETY FOR SCHOLARLY PUBLISHING, n.d. Roger C. Schonfeld. Scholarly Kitchen [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://scholarlykitchen.sspnet.org/author/rschon/> [Consulté le 9 janvier 2024].

---

---

# De l'Utopie sociale à l'Utopie écologique ?

## Essai théorique sur des changements professionnels à venir

---

**Pierre Guanzini**, Assistant HES, Filière Information Science, HES-SO Genève

Comment rêver d'un monde meilleur, alors que l'avenir semble si incertain ? Les bibliothèques peuvent-elles devenir des actrices d'un renouveau culturel – nécessaire et salutaire ? Peut-on esquisser une nouvelle utopie écologique, construite autour de la sobriété et des mutualisations, au sein de nos institutions ?

---

Ces quelques questions, jetées en pâture à qui veut bien se les poser avec moi, structurent depuis quelques années ma pensée sur l'avenir (écologique & social) de nos institutions culturelles, ces anciens Temples du Savoir aujourd'hui chantres du troisième lieu et des quatre espaces. Notre profession se trouve à un carrefour. Comme le reste de notre civilisation industrielle : les crises environnementales, climatiques et humanitaires viennent mettre à mal notre capacité à nous projeter dans une société où avenir, sobriété et sérénité cohabitent harmonieusement.

Quelques éléments de contexte sont nécessaires pour mieux comprendre les tenants et aboutissants de notre problématique. D'un point de vue helvétique, le réchauffement climatique nous concerne au premier plan. Premièrement par notre place dominante dans l'économie mondiale et notre responsabilité à l'égard des autres pays du Globe (particulièrement les pays du Sud global). Deuxièmement, notre situation géographique en Europe nous rend particulièrement vulnérables au réchauffement à venir. Si nous prenons au sérieux les projections concernant la

Suisse de 2060, il faudra se préparer à des étés plus longs et plus secs, des stress hydriques fréquents, des précipitations augmentées en hiver, des problèmes d'approvisionnement et des troubles géopolitiques (externes à la Suisse) potentiellement majeurs – qui toucheront autant les autres pays du monde que le nôtre. Par exemple, la raréfaction de certaines ressources naturelles indigènes, comme l'eau, risquerait de provoquer des tensions avec notre voisin français autour du Léman. Dans une Suisse en future ébullition climatique et sociale, il paraît raisonnable (voire souhaitable) de nous demander comment nos professions peuvent aider la société à réduire sa trace environnementale, tout en développant un narratif positif autour de la notion de sobriété et de mutualisation.

Dans ce texte, je n'aborderai pas les moyens structurels pour réduire les émissions des bibliothèques. En effet, il existe déjà bon nombre de travaux traitant de la question, autant d'un point de vue de la rénovation des bâtiments que de la plastification des livres, par exemple. En effet, les marges de progression pour économiser de l'énergie et des ressources varient selon les situations, chaque contexte étant unique.

Nous allons plutôt nous projeter différemment, en esquissant le nouveau rôle que devraient jouer les bibliothèques

dans ces problématiques planétaires complexes. Si nous prenons l'exemple genevois, la consommation de biens et de services est l'un des principaux postes émetteurs de CO<sub>2</sub> de la Ville en 2022, avec 43,3% de la part d'émissions (Ville de Genève 2022). Dans cette perspective, la bibliothèque a un rôle à jouer pour diminuer ces émissions, en accompagnant nos différents publics vers une transition menant à plus de sobriété. Diminuer le volume général de ces biens et services devrait rejoindre le cœur de nos missions, en déployant le plus largement possible leur mutualisation. Une mise en commun que nous savons gérer professionnellement depuis des décennies. Pour ce faire, il m'apparaît nécessaire d'augmenter notre compréhension des enjeux environnementaux – autant au sein de la profession qu'auprès de nos publics. Ainsi nous pourrions développer en conscience le choix de biens et services proposés à nos usager·ères, tout en garantissant une pérennisation de nos savoirs professionnels autour de la gestion d'une collection – qu'elle soit livresque, numérique ou d'objets. Dans cette optique, la bibliothèque deviendrait une solution fiable et pérenne à un problème qui va de plus en plus s'imposer : si la ligne d'horizon reste la décarbonation de nos modes de vie occidentaux, celle-ci passera par une nécessaire

baisse de la consommation de biens et de services. Les mutualiser pourrait être un moyen, pour une communauté, de continuer à profiter d'un objet tout en économisant des ressources et de l'argent. Sans pour autant totalement s'en priver – au nom de restrictions liées à des injonctions de sobriété.

Notre devoir d'éducation nous pousse actuellement à développer une communication active sur ces problématiques environnementales : mise en avant documentaire ciblée autour de ces problèmes et des bonnes pratiques pour y remédier, organisation de repair cafés, de conférences, d'expositions, de grainothèques. En extension, nous pouvons également imaginer mettre en place des campagnes d'affichage pour inciter les personnes à venir dans la bibliothèque afin de réduire leur empreinte carbone... Mais reste à savoir comment calculer le CO2 économisé en venant emprunter un livre à la bibliothèque au lieu de l'acheter. Ce dernier point me permet de rebondir sur une chose essentielle : chacun·e de nous devrait se former un minimum à ces problématiques. Qu'est-ce que le changement climatique ? Quelles en sont les causes et les conséquences ? Quels principaux jalons historiques faut-il connaître dans le développement du problème actuel ? Comment calculer sérieusement l'empreinte carbone d'un livre,

d'un objet ou d'un service ? En ayant en tête – tou·te·s – ces différentes notions, nous pourrions commencer à positionner la bibliothèque, d'une manière cohérente, comme une actrice essentielle dans la lutte contre le changement climatique et les injustices en résultant.

En revanche, il existe un talon d'Achille dans nos milieux professionnels : l'informatique. En effet, la révolution numérique dans laquelle nos métiers sont plongés depuis la fin des années 1980 a profondément restructuré nos pratiques et notre raison d'être. Accompagner les publics dans la découverte et la maîtrise des nouveaux outils issus du numérique est devenu une mission centrale – tout en continuant à développer la dimension humaine des bibliothèques, qu'aucune machine n'a pour l'instant réussi à remplacer avec succès. Cette métamorphose s'est accompagnée d'une certaine résignation face à l'emprise toujours plus grande du numérique propriétaire – dominé par des mastodontes en provenance des USA et de la Chine. Face à leur gigantisme, la bibliothèque semble bien petite pour développer une réelle contreculture dans ce domaine. Pourtant, les outils existent pour un peu s'émanciper de cette emprise privée sur le numérique : défendre les logiciels libres (développer ses compétences professionnelles dans la maîtrise des langages

de codes en libre, découvrir et faire découvrir les bienfaits et les limites d'un système comme Linux), permettant ainsi d'augmenter la durée de vie des hardwares, usés par des systèmes d'exploitation mainstream toujours plus gourmands en énergie et en ressources logicielles. Le numérique représentant une part non négligeable de l'inflation énergétique que l'Occident connaît actuellement – notamment au travers des projets d'intelligence artificielle qui émergent un peu partout depuis quelques mois (Marissal 2023) – il est essentiel de remettre en question les choix effectués par nos institutions en matière de consommation numérique et de développement des projets numériques. Est-il nécessaire de numériser certaines collections ? Cela répond-il réellement à un besoin ? Faut-il absolument faire de la promotion vidéo tous azimuts pour son institution ? Bref, les questions que nous devons nous poser sont légion et compliquées. Les guides de bonnes pratiques apparaissent sur ces sujets, mais il nous faut les enrichir, les partager et développer au niveau local des solutions concrètes, s'inscrivant dans une perspective globale.

Ces éléments nous permettent d'envisager le nouveau visage du bibliothécaire-vert (concept emprunté à Pascal Krajewski), acteur d'une bibliothèque qui

sera demain – je l'espère – le porte-étendard d'une sobriété choisie, pilotée, démocratique et heureuse. Pour ce faire, nous allons reprendre quatre principes esquissés par Pascal Krajewski (Krajewski 2023) – directeur-adjoint à la Bibliothèque municipale de Lyon :

1) Le bibliothécaire-vert est un professionnel de la mutualisation et du recyclage : il va pouvoir organiser une collection d'objets divers (autant livresque ou autre) tout en offrant une plateforme de trocs au sein de son institution.

2) Le bibliothécaire-vert est un professionnel de la mise en réseau : la bibliothèque est un lieu au cœur d'une communauté. Le bibliothécaire devient alors un professionnel qui met en lien plusieurs acteurs locaux, des associations et des collectivités pour favoriser la cohésion au sein d'un territoire donné.

3) Le bibliothécaire-vert est un modèle de la sobriété heureuse. Il incarne dans ses pratiques, autant professionnelles que personnelles, un certain modèle de sobriété et démontre par l'exemple qu'on peut vivre avec une volonté de sobriété et être une personne heureuse.

4) Le bibliothécaire-vert devient un professionnel de la mise en récit d'un futur désirable, au travers de ses collections, des activités qu'il organise et des soutiens à la création qu'il opère.

Ce dernier point retient toute mon attention, car il me semble essentiel à notre époque. Le plus important même. En effet, le renouveau culturel dont je parle au début de cet article bloque en partie sur la capacité à nous projeter dans un monde sobre. Dans un monde sans énergies fossiles. Nous peinons à nous représenter ce monde, tant notre imaginaire est pollué par des visions technosolutionnistes ou totalement apocalyptiques de notre futur. Si nous parlons sobriété à la majorité de la population, grandes sont les chances que cette dernière envisage un monde à la Mad Max ou à la The Road, plutôt qu'à un havre de paix – comme développé dans certaines utopies oubliées des années 1970. Dans cette perspective, la bibliothèque a toute sa place pour constituer une nouvelle porte d'entrée afin de faire découvrir et peut-être fabriquer des nouveaux imaginaires, pour soutenir les artistes, les mettre en réseau, leur offrir des perspectives de création et de promotion de leurs univers utopiques. Et qui sait, pourquoi ne pas commencer à construire une de ces utopies au sein de nos institutions ? Nous avons été pendant longtemps au service du Temple du Savoir, bibliothécaires-gardiens de la Culture légitime. Nous sommes maintenant un corps professionnel défendant une certaine utopie sociale au sein d'un monde

ultra-libéral et mondialisé, arguant toujours avec la même vigueur que nous sommes des défenses face à l'obscurantisme et à l'ignorance. À nous de devenir les futurs repères de la sobriété dans un monde qui perdra les siens, et qui risquera grandement de partir en déliquescence. Un refuge où la mutualisation de nos biens, autant informationnels que matériels, permettra d'échanger dans la bienveillance et le respect de chacun·e.

Nous pouvons construire le socle d'un renouveau utopique, comme les bibliothèques l'ont été pendant des années au niveau social et éducationnel – défendant l'idéal qu'un monde en paix passe par un accès large et sans restriction à des informations de qualité. Il est grand temps de commencer cette métamorphose et de réfléchir à cette nouvelle place que doivent occuper nos professions, nos communautés, nos espaces et nos collections.

Cet article était l'occasion pour moi de jeter les premières bases d'une réflexion en cours à propos des mutations de nos milieux professionnels que les problèmes environnementaux vont influencer.

Quoique très théorique, il invite à se saisir de tous ces différents concepts et questionnements pour tenter de les traduire dans notre réalité professionnelle.

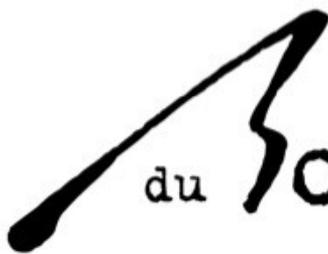
### Références bibliographiques

KRAJEWSKI, Pascal, 2023. Qu'est-ce qu'un bibliothécaire vert ? ActuaLitté [en ligne]. 31 mai 2023. Disponible à l'adresse : <https://actualitte.com/article/111930/tribunes/qu-est-ce-qu-un-bibliothecaire-vert> [consulté le 15 janvier 2024].

MARISSAL, Pierric, 2023. Eau, énergie, métaux rares : tout ce que l'intelligence artificielle consomme sans modération. L'Humanité [en ligne]. 29 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://www.humanite.fr/social-et-economie/chatgpt/eau-energie-metaux-rares-tout-ce-que-lintelligence-artificielle-consomme-sans-moderation> [consulté le 15 janvier 2024].

VILLE DE GENÈVE, 2022. Stratégie climat : consommation de biens et de services. Ville de Genève [en ligne]. 29 septembre 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/changement-climatique-geneve/strategie-climat/consommation-biens-services> [consulté le 15 janvier 2024].

UNE LIBRAIRIE INDÉPENDANTE  
AU SERVICE  
DES PROFESSIONNEL·LE·S  
DES BIBLIOTHÈQUES ET DES ÉCOLES

 librairie  
autogérée depuis 1975  
du Boulevard

34, rue de Carouge · 1205 Genève  
info@librairieduboulevard.ch · 022 328 70 54  
www.librairieduboulevard.ch



---

# La démarche durabilité à la BCU Lausanne : périmètre et état des lieux

---

**Anouck Saitta**, Directrice adjointe de la Bibliothèque cantonale et universitaire - Lausanne (BCUL)

---

## La durabilité, quelle définition ?

La BCUL reprend la définition de la durabilité du Centre de compétences en durabilité (CCD) de l'Université de Lausanne (UNIL). Il s'agit d'un « fonctionnement des sociétés humaines, en particulier dans leur relation à l'environnement naturel, qui assure leur stabilité à long terme, et rend possible l'épanouissement humain au travers des générations. Cela implique de maintenir l'impact des activités humaines dans les limites écologiques de la planète, tout en assurant les besoins fondamentaux de toutes et tous et en favorisant l'équité dans toutes ses dimensions. » (CCD).

Cette définition se distingue de celle de « développement durable », prévoyant généralement qu'une expansion économique serait compatible avec le respect des limi-

tes écologiques, tout en permettant la satisfaction des besoins de base de l'ensemble de la population mondiale. Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU, lorsqu'ils sont présentés sans être priorisés, peuvent être antagonistes. Des outils d'analyse ont été développés par la communauté scientifique pour rendre visibles les arbitrages nécessaires entre les domaines de l'économie, des besoins sociaux et environnementaux (DEF).

Dans ce cadre, les limites écologiques de la planète ont été théorisées. Elles constituent des seuils de perturbation des processus naturels à ne pas franchir, afin d'assurer la stabilité du système-Terre (DEF). Ces limites sont présentées selon neuf catégories : changement climatique, perte de la biodiversité, pollutions chimiques, cycle azote et phosphore, cycle eau douce, utilisation des sols, pollution de

l'air, acidification des océans, destruction de la couche d'ozone. Il est largement reconnu au niveau scientifique que six des neuf limites planétaires ont été dépassées et que deux autres le seront certainement prochainement (acidification des océans et pollution de l'air) (Richardson et al. 2023).

Le changement climatique est la limite planétaire qui est la plus médiatisée et connue du grand public, notamment grâce aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, ou IPCC pour l'anglais Intergovernmental Panel on Climate Change). Toutefois, la crise environnementale ne se limite pas à la crise climatique.

### Et au niveau vaudois, quels sont les engagements politiques ?

Dans le Canton de Vaud, la durabilité est au cœur du Programme de législature 2022-2027 du Conseil d'État. Elle y est définie comme « un fonctionnement pouvant satisfaire les besoins de tous les individus, aujourd'hui et demain, ici et ailleurs, dans le respect des limites planétaires. » (Conseil d'État du Canton de Vaud 2022, p. 16). Le Programme de législature précise que les autorités ont un devoir d'exemplarité dans le domaine de la durabilité. Par ailleurs, la neutralité carbone est visée pour 2050 au niveau vaudois et pour 2040 au niveau de l'administration vaudoise.

### Que fait la BCUL Lausanne dans ce domaine ?

La durabilité fait partie du Plan directeur 2021-2025 de la BCUL. On y lit que l'institution vise à « Concevoir et conduire une gouvernance et des activités de développement durable en direction de ses collaborateur·rices et de ses usager·ères » (BCUL 2021, p. 29).

Concrètement, une cellule pérenne dédiée à la durabilité a été mise sur pied début 2023. Elle est constituée de représentant·e·s de tous les services et sites de la BCUL. Les participant·e·s sont toutes et tous volontaires et le partage des activités et tâches se fait selon l'intérêt et le niveau de compétence auto-estimé de chacun·e. La cellule peut proposer en tout temps des mesures et actions correctives à la Direction, que ce soient des petites mesures de type « écogeste », ou des actions plus ambitieuses : pas de limite, ni de censure !

Pour commencer, les membres de la cellule ont pris connaissance des actions et démarches menées par d'autres bibliothèques, de la démarche Biblio2030 de Bibliosuisse et des différents partenaires institutionnels de la BCUL. Certaines bibliothèques se distinguent dans leur communication et leurs activités de médiation dans le domaine de la durabilité à l'attention des usagères et usagers. À titre d'ex-

emple, on peut citer la Bibliothèque de Vevey.

### Et donc, concrètement ?

La priorité, à la BCUL, a été donnée aux actions durables internes, dans un premier temps. Concrètement, la cellule a cherché à identifier comment réduire l'impact environnemental direct de l'institution.

Dans ce cadre, un bilan carbone a été réalisé par un prestataire externe, la société Eqlosion. La première étape a été la description de l'activité de la bibliothèque à l'entreprise, pour qu'elle puisse identifier et catégoriser les différents facteurs d'émissions. Ensuite, un travail conséquent de récolte des données a été opéré : superficie des locaux utilisés, mode de chauffage des bâtiments, espaces de stockage utilisés pour les plateformes numériques et les serveurs internes, nombre de visiteuses et visiteurs, estimation de la proportion des usagères et usagers venant sur les sites en transports publics et en transports individuels, estimation du nombre de kilomètres parcourus par les usagères et usagers, etc. Un travail minutieux, avec des estimations nécessaires dans certains domaines.

Si cette analyse était focalisée sur l'impact carbone uniquement (et donc l'axe « changement climatique » mentionné plus

haut), les résultats ont pu donner des indications intéressantes sur les actions prioritaires à mettre en place. En effet, de manière générale, ce qui n'est pas bon pour le climat, n'est pas bon non plus pour la biodiversité...

L'analyse de l'impact carbone a démontré que le chauffage des bâtiments, le stockage des données numériques et les trajets des usagères et usagers pour se rendre sur les sites de la BCUL sont les trois principales causes d'émissions. L'achat des ouvrages papier n'est, de loin, pas un des facteurs d'émissions les plus hauts.

Une fois ces données à disposition, les membres de la cellule ont axé leurs efforts sur les domaines dans lesquels nous avons une marge de manœuvre. Certains éléments sont hors de notre périmètre de compétence. À titre d'exemple, nous ne pouvons qu'encourager nos usagères et usagers à venir en transports publics. De plus, la BCUL ne gère ni la construction, ni la rénovation ou l'entretien des bâtiments qu'elle occupe. Par contre, le personnel peut adopter des pratiques durables : aération responsable des locaux, extinction des appareils non utilisés, etc.

Pour organiser les travaux, la cellule a identifié six catégories d'actions :

- Numérique et matériel informatique

- Fonds documentaire
- Déchets
- Mobilité
- Bâtiments
- Alimentation

Chacune de ces catégories comprend entre trois et dix mesures concrètes. Certaines sont de type « écogeste ». Elles ont objectivement un impact limité, mais sont importantes au niveau de l'exemplarité. On peut citer l'impression des tickets de terminaux de paiement sur demande uniquement ou la mise à disposition de carafes d'eau dans les salles de réunion en lieu et place de bouteilles en PET.

D'autres mesures permettent des résultats plus importants, comme la promotion des bonnes pratiques informatiques auprès des collaboratrices et collaborateurs : soin du matériel pour éviter un remplacement trop rapide, effacement des données inutiles sur les serveurs, etc.

Actuellement, le développement d'un outil permettant de proposer des ouvrages désherbés aux autres sites de la BCUL est en cours de développement. Il devrait permettre, à terme, de limiter les achats superflus. Même si l'impact de cette action n'est probablement pas très significatif, il l'est au niveau de l'exemplarité.

Enfin, d'autres mesures pourraient avoir un impact plus conséquent, comme la libération de locaux utilisés actuellement. Plus concrètement, des actions ambitieuses de désherbage permettraient de repousser les besoins d'espaces supplémentaires de la BCUL, voire d'en libérer pour d'autres institutions. Ce type d'actions rejoint par ailleurs les engagements/objectifs de l'Assemblée de la Transition de l'Université de Lausanne, qui a proposé un moratoire sur les bâtiments. L'objectif est d'« optimiser au maximum l'utilisation des infrastructures existantes avant de lancer de nouveaux projets de construction » (Zambano 2023). Le slogan du Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne, dans le cadre de la campagne sur la sobriété énergétique, est particulièrement parlant : « Moins, c'est mieux ».

Nous avons conscience que la quantité de travail est proportionnelle aux enjeux. Heureusement que les membres de la Cellule Durabilité ont une motivation à toute épreuve et que la Direction soutient largement les actions que les membres proposent. Un premier bilan sera réalisé courant 2024. On espère que les résultats seront concluants !

*Pour toute question ou suggestion, vous pouvez prendre contact à l'adresse suivante : [coordbs@bcu.unil.ch](mailto:coordbs@bcu.unil.ch)*

---

### Références bibliographiques

---

BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE – LAUSANNE (BCUL), 2021. Plan directeur 2021-2025. BCUL [en ligne]. Disponible à l'adresse : [https://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2021/12/20211130\\_bcul-plan-directeur\\_2021-2025\\_web.pdf](https://www.bcu-lausanne.ch/wp-content/uploads/2021/12/20211130_bcul-plan-directeur_2021-2025_web.pdf) [consulté le 14 janvier 2024].

---

CENTRE DE COMPÉTENCES EN DURABILITÉ (CCD) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (UNIL). Concepts. Université de Lausanne [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.unil.ch/centre-durabilite/fr/home/menuinst/presentation/concepts.html> [consulté le 14 janvier 2024].

---

CENTRE DE COMPÉTENCES EN DURABILITÉ (CCD) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE (UNIL). Moins, c'est mieux. Université de Lausanne [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://wp.unil.ch/moinscestmieux/> [consulté le 14 janvier 2024].

---

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD, 2022. Programme de législature 2022-2027. État de Vaud [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/conseil-detat/programme-de-legislature-2022-2027> [consulté le 14 janvier 2024].

---

DÉPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DEF) – ÉCOLE VAUDOISE DURABLE. Durabilité – explications. École vaudoise durable [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.ecolevaudoisedurable.ch/vision-et-durabilite/durabilite-explications> [consulté le 14 janvier 2024].

---

EQLOSION. Eqlosion [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.eqlosion.ch/> [consulté le 14 janvier 2024].

---

INTERGOVERNMENTAL PANEL ON CLIMATE CHANGE (IPCC), 2023. Climate Change 2023 : Synthesis Report. Summary for Policymakers. IPCC [en ligne]. Disponible à l'adresse : [https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC\\_AR6\\_SYR\\_SPM.pdf](https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_SPM.pdf) [consulté le 14 janvier 2024].

---

RICHARDSON, Katherine et al., 2023. Earth beyond six of nine planetary boundaries. *Science Advances* [en ligne]. Septembre 2023. Vol. 9, no 37. Disponible à l'adresse : <https://www.science.org/doi/epdf/10.1126/sciadv.adh2458> [consulté le 14 janvier 2024].

---

ZAMBANO, Francine, 2023. « La hauteur de la marche est très importante ». *L'uniscope* [en ligne]. 9 novembre 2023. Disponible à l'adresse : <https://wp.unil.ch/uniscope/la-hauteur-de-la-marche-est-tres-importante/> [consulté le 14 janvier 2024].

---

---

# Littérature contemporaine francophone et crises environnementales : un panorama

---

**Jérôme Meizoz**, écrivain et professeur associé de littérature française à l'Université de Lausanne

C'est peu dire que la question environnementale est omniprésente dans la littérature francophone actuelle. Depuis une quinzaine d'années au moins s'est constitué un imaginaire littéraire informé par de nombreux savoirs et apports théoriques : ceux des sciences de la nature (changement climatique, sixième extinction de masse des espèces, etc.) ; ceux des sciences sociales (réévaluation des concepts de « nature », « progrès », « croissance », etc.) ; enfin, ceux issus des réponses à apporter (économie circulaire, transition énergétique, législations environnementales, etc.) aux scénarios de crise qui se multiplient (collapsologie, survivalisme, etc.).

---

## Réviser le concept de « nature »

Depuis deux décennies au moins, de très nombreux travaux ont contribué à réviser nos conceptions de la « nature ». La conception « naturaliste » de la modernité occidentale, qui fait des non-humains une

ressource muette à l'usage exclusif des humains, est aujourd'hui interrogée par nombre de réflexions (sur l'« anthropocène », la soutenabilité) et de crises (l'urgence climatique, la sixième extinction de masse des espèces). Pensons aux ouvrages de l'anthropologue Ph. Descola

(2005), du sociologue B. Latour (1999, 2017), des philosophes V. Despret (2016) et B. Morizot (2018), des poéticiens L. Ruffel (2019), M. Macé (2019) et P. Schoentjes (2020), des historiens E. Baratay (2012) et F. Jarrige (2014).

L'anthropologue Philippe Descola (*La Composition des mondes*, 2014) a joué un grand rôle dans ce tournant, en nommant quatre « ontologies » coexistant dans le monde (naturalisme, animisme, chamanisme, totémisme). Celles-ci relativisent notre ancien concept de « nature » ; elles invitent à prendre au sérieux les autres façons de « faire monde », notamment celles qui ont inventé un rapport plus modéré aux ressources vitales (auto-limitation). Descola prend à ce sujet l'exemple des peuples amazoniens dont les Achuars auprès desquels il a travaillé. Des philosophes, comme Vinciane Despret, Bruno Latour, Isabelle Stengers, formulent de leur côté une écologie politique révisant le projet « moderne » de la « croissance illimitée ».

Les sciences de la « nature » ne sont pas les seules interlocutrices dans ce débat. Les sciences humaines apportent des contributions variées à la pensée et aux imaginaires à travers les langues et littératures, les arts, l'histoire, la philosophie, l'archéologie, etc. Dans les arts en général se forment des *propositions de mondes*, mondes fictifs, représentations et no-

tions renouvelant la vision des formes de vie. De leur côté, les sciences humaines ont élaboré des modèles d'interprétation des activités humaines, qu'il s'agisse de l'histoire des arts, de l'herméneutique (écocritique, écopoétique), de la philosophie politique et bien sûr des disciplines environnementales, comme la géographie humaine ou l'esthétique paysagère.

Sur les diverses conceptions de la « nature », les arts et les sciences humaines constituent des espaces d'invention et de débat, des réservoirs d'attention, de perception et d'interprétation qui peuvent enrichir nos rapports au monde (Macé 2019). Ils mettent en scène des régimes de valeurs, des modes d'action et d'organisation incluant aussi ce qui se noue entre animaux humains et non-humains (« espèces compagnes », choix alimentaires), par exemple dans les propositions écoféministes (Hache 2016). Ils esquissent, de manière parfois conflictuelle, de nouveaux *biens communs*.

Parmi toutes les formes et les médiums qui expérimentent de nouvelles formes de rapport à l'environnement, citons les romans de la crise climatique, que leurs imaginaires soient collapsologiques (A. Rychner, W. Delorme) ou utopiques ; l'art d'intervention écologique (J. Beuys, T. Saraceno, O. Eliasson) ; mais aussi la BD environnementaliste (A. Pignocchi), la chanson engagée (Zoufris Maracas, La

Rue Kétanou), l'« artivisme » environnemental (Ai Weiwei), le cinéma documentaire, etc. Autant de modes de représentation et de réflexion sur l'urgence des enjeux et la nécessité d'imaginer les futurs possibles.

### Transpositions artistiques

Voici quelques exemples récents et marquants de transpositions artistiques des savoirs vers un nouvel imaginaire littéraire. Dans sa BD, *La Recomposition des mondes* (2019), récit graphique des expériences et savoirs à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, Alessandro Pignocchi s'inspire de Philippe Descola dont il a été l'élève. « En Amazonie, par exemple, les plantes et les animaux sont spontanément considérés comme des personnes. Les interactions que les Indiens entretiennent avec eux s'apparentent à des relations sociales ordinaires. » (Pignocchi 2019 : 13). Après sa thèse à l'EHESS, *L'Œuvre d'art et ses intentions* (2012), il délaisse en effet la recherche universitaire pour traduire ses convictions en BD et sur son blog (<http://puntish.blogspot.com/>). Ainsi de *Anent* (2017), consacré aux mondes animistes amazoniens étudiés par Descola. Dans un *Petit traité d'écologie sauvage* (3 tomes, 2017-2020), Pignocchi imagine une société où l'ontologie animiste des Jivaros serait devenue dominante. *La Recomposition des mondes* s'élabore

sur une double visée : didactique, d'abord, pour réviser les relations entre les humains et non-humains (rejet du dualisme nature/culture ; redéfinition de la « nature » sur le modèle « animiste » non-anthropocentrique) ; autobiographique, ensuite, par le récit auto-ironique de son expérience immersive à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, dont il partage les combats. Pignocchi se réfère à Bruno Latour et à des anthropologues libertaires comme Pierre Clastres (*Chronique des Indiens Guayaki*, 1972 ; *La société contre l'État*, 1974), David Graeber, inspirateur d'Occupy Wall Street (*Bureaucratie*, trad. fr., 2015 ; *Bullshit Jobs*, trad. fr., 2018).

Autre contemporain qui mobilise un nouvel imaginaire environnemental, Alain Damasio, connu pour avoir renouvelé la science-fiction française par des choix formels et un engagement politique explicite. À propos de son dernier roman, *Les Furtifs* (2019), il précise :

« Dans *Les Furtifs*, “La Céleste”, un groupe de militants, invente un mode de vie communautaire en utilisant les toits pour collecter de l'eau, met des éoliennes et des panneaux solaires, fait des ateliers pour les enfants, crée des rues aériennes où l'on se déplace de tyrolienne en tyrolienne, réinvente la ville par les toits. Si un jour des gens un peu grimpeurs dans l'âme ou parapentistes se rappellent de “La Céleste”, ils seront peut-être prêts

à investir les toits. Le philosophe Yves Citton parle [à propos des romans] de "prés scénarisation des comportements". Je me sens une grosse responsabilité sur la qualité et la désirabilité de ces types de scénarios, je veux donner envie aux gens de le faire. » (Entretien à *Uniscope*, 22 avril 2021).

Damasio cherche une convergence des luttes en créant des lieux de formation et d'intervention militante, notamment avec le philosophe et pisteur animalier Baptiste Morizot dont il a postfacé *Manières d'être vivant* (2020). Certes, Damasio, comme Pignocchi et Morizot, fait le constat du déclin rapide de l'animisme amazonien qui ne peut guère servir de modèle pour les sociétés occidentales actuelles. Mais « [...] il existe des endroits en France où cette révolution cosmologique est déjà en cours [...]. Ces lieux, ce sont les ZAD, et en particulier Notre-Dame-des-Landes. Je suis donc venu voir. » (Damasio, *ibidem*). Dans les marges des sociétés capitalistes émergent des microcosmes « néo-animistes », des communautés qui ont (r)établi au sein de nos sociétés modernes un rapport « sujet-sujet » avec les non-humains (animaux, végétaux, minéraux). Damasio mise sur ces formes de création sociale pour proposer d'autres scénarios d'avenir. Le site des éditions La Volte présente ainsi *Les Furtifs*, roman critique qui invite ses lecteurs à sortir du «

technococon » :

« *Les Furtifs* vous plonge dans un futur proche et fluide où le technococon a affiné ses prises sur nos existences. Une bague interface nos rapports au monde en offrant à chaque individu son *alter ego* numérique, sous forme d'IA personnalisée, où viennent se concentrer nos besoins vampirisés d'écoute et d'échanges. Partout où cela s'avérait rentable, les villes ont été rachetées par des multinationales pour être gérées en zones *standard, premium* et *privilege* selon le forfait citoyen dont vous vous acquittez. La bague au doigt, vous êtes tout à fait libres et parfaitement tracés, soumis au régime d'auto-aliénation consentant propre au raffinement du capitalisme cognitif. » (Site des éditions La Volte).

Les enjeux écologiques de ce roman sont inséparables d'un mode de militantisme qui engage toute la pratique d'écrivain de Damasio :

« On [revient à] une réarticulation avec le vivant, un peu plus loin que l'écologie, qui vise à faire de la nature une espèce de sanctuaire. Il s'agit plutôt d'intensifier nos liens avec les espèces animales, végétales, avec les biotopes, avec les écosystèmes, réapprendre à habiter comme un vivant parmi les vivants, à en tirer une vitalité qu'on a perdue. Ça, je le sens devenir très fort, même dans les luttes

sociales anticapitalistes. Il y a un effet de convergence avec les luttes écologiques. La SF française est très portée là-dessus [...] on va vers le biopunk ou le zoopunk, ou encore l'écopunk. [...] L'émancipation viendra à partir du moment où le bonheur est d'être lié à son environnement, de l'énergie qu'on peut tirer d'une forêt, d'un maquis, d'un rapport avec les animaux, d'une compréhension de leur comportement. » (Entretien à *Uniscope*, 22 avril 2021).

### Courants artistiques et culturels

Les études littéraires récentes se sont fait l'écho de ces préoccupations. Pensons à des courants comme l'écocritique (*green studies*, USA), approche thématique et socio-culturelle des textes ayant trait à l'environnement, notamment la *wilderness* américaine ; à l'écopoétique qui examine les formes littéraires mobilisées pour dire la « nature » ou penser le « territoire » autrement que comme un réactionnaire « terroir » (Schoentjes 2015). Ainsi étudie-t-on les représentations de l'environnement et des rapports entre humains/non-humains, de Jean Giono à Romain Gary, de C. F. Ramuz à Pierre Gaspar et Julien Gracq ou plus récemment de Jean-Loup Trassard (*L'homme des haies*, 2012) à Marie-Hélène Lafon (*Joseph*, 2014).

Autre recours, celui de la littérature comme ressource symbolique : dans ses

essais (*Nos cabanes*, 2019 ; *Une pluie d'oiseaux*, 2022 ; *Respirer*, 2023), la chercheuse au CNRS Marielle Macé mobilise la tradition littéraire pour « imaginer des façons de vivre dans un monde abîmé » (Macé 2019, p. 27). Elle invite à prendre exemple sur la poésie (F. Ponge, H. Michaux, O. Cadot, M. Deguy, J.-Ch. Bailly) pour prêter l'oreille au monde, le défamiliariser, le redécrire mais aussi inventer d'autres relations avec le vivant. Il s'agit de recourir à « l'animisme tranquille du poème, sa force de vérité écopolitique » (Macé 2019, p. 101). Selon Macé, les images et formes léguées par la littérature aiguisent notre sensibilité, elles peuvent modifier la perception des non-humains (par exemple, les oiseaux) ou les manières d'habiter (nos « cabanes »).

### Antécédents culturels des récits contemporains de l'environnement

Parmi les mouvements culturels qui ont préparé sur la longue durée ce nouvel imaginaire littéraire, j'en retiendrai deux dans le cadre de ce bref article : d'abord, le « bio-régionalisme » (Sale 2020 ; Celnik 2015), creuset des contre-cultures à San Francisco dans les années 1960. On y prône le recentrement sur des « bio-régions » s'inspirant de la « communauté biotique » de Henry D. Thoreau. Ses adeptes opposent le paradigme « industrialo-

scientifique » (pouvoir centralisé-capitaliste, libre-marché, interdépendance mondialisée) à un paradigme « bio-régional » (décentralisé, autonome-autarcique, coopératif-communautaire). Ainsi, le poète Gary Snyder (né en 1930), figure de la *beat generation*, s'est-il inspiré d'autres traditions, notamment bouddhistes et amérindiennes. Ce mouvement assume le rejet de l'anthropocentrisme, de l'optimisme techno-scientifique et de la croissance continue. Référence importante du bio-régionalisme, le roman d'anticipation d'Ernest Callenbach (1929-2012), *Ecotopia* (1975) est paru dans la foulée du rapport du Club de Rome, *Les Limites à la croissance* (1972, dit aussi « Rapport Meadows »). *Ecotopia* se donne comme une « semi-utopie » écologique fondée sur le localisme : organisation autogestionnaire, décentralisée, valorisant les liens communautaires et l'équilibre avec le monde vivant. Ainsi dans le roman de Callenbach, le temps de travail est fortement réduit (20 heures par semaine), la taille des villes limitée, le recyclage généralisé, les transports publics gratuits. Enfin, l'égalité et la liberté sexuelle sont garanties.

Second mouvement qui marque la production contemporaine sur l'environnement, les écoféminismes dans leur diversité (Hache 2016). Développés dans les années 1970 au sein de communau-

tés agraires lesbiennes en Oregon (Vuillerod 2022), ils ont trouvé d'importants relais dans le féminisme français, notamment chez Françoise D'Eaubonne (*Le Féminisme ou la mort*, 1974) : « La terre, mise au féminin, reverdirait pour tous. » (D'Eaubonne 1974, p. 52). D'Eaubonne, romancière de science-fiction (*Les Bergères de l'Apocalypse*, 1978) imagine une civilisation féminine qui répare le monde au XXI<sup>e</sup> siècle, après avoir gagné la Guerre des Sexes... L'écoféminisme invite à réhabiliter des savoirs disqualifiés par le capitalisme androcentré : ceux du monde féminin (sages-femmes, plantes médicinales, art du conte, etc.) ; ceux des paysans (« dépassés » par le productivisme mécanisé) ; ceux des colonisés (jardins mayas, agriculture traditionnelle africaine, etc.). Dès 2015, la collection « Sorcières » des éditions Cambourakis (Paris) publie en français nombre d'essais et de romans écoféministes.

### Récits contemporains d'inspiration écoféministe (2018-2022)

Dans la bibliographie ci-dessous, on trouvera une liste de récits contemporains d'inspiration écoféministe entre 2018 et 2022. On y constate une récurrence d'intrigues *pré-apocalyptiques* (Filteau-Chiba, Darsan, Darleux Morel, Bérot) ou post-apocalyptiques (Rychner, Delorme,

Loup, Roux), présentes dans la science-fiction dès les années 1970. La recherche de nouvelles formes de vie en commun est solidaire d'une réhabilitation de rituels magiques associés au « féminin » (Starhawk, *Dreaming the dark : magic, sex and politics*, 1982) ; de savoirs vernaculaires (plantes médicinales, jardinage, etc.) ; de pratiques néo-animistes et néo-chamaniques inspirées de peuples colonisés (Amselle 2021).

Ces récits font largement allusion à leurs modèles politiques et artistiques : les essais marquants de Rachel Carson, biologiste ayant dénoncé les effets du pesticide DDT (*Silent spring*, 1962) ; la tradition romanesque féministe (Marlen Haushofer, *Die Wand*, 1963, trad. fr. *Le Mur invisible*, 1992) ; ou un roman paru d'abord chez un petit éditeur féministe de l'Oregon, devenu ensuite un best-seller international jusqu'à populariser l'intrigue post-apocalyptique (Jean Hegland, *Into the forest*, 1996, trad. fr. *Dans la forêt*, 2017 ; adapté au cinéma par Patricia Rozema, 2015).

Ainsi *Encabanée* (2018) de Gabrielle Filteau-Chiba, a obtenu un grand succès au Québec (2018) avant d'être repris en poche sur le marché français (rééd. Folio, 2021). C'est le récit d'une fuite « en douce » vers les forêts de Kamouraska, déjà célébrées par Anne Hébert (*Kamouraska*, 1970). Anouk, « féministe rurale » (Filteau

-Chiba 2021, p. 110), a quitté Montréal et vendu ses biens pour vivre dans une cabane, sur le modèle de H. D. Thoreau : « Le rêve d'habiter le territoire, de revisiter nos racines québécoises et la frugalité, surtout. [...] Simplicité, autonomie, respect de la nature. » (Filteau-Chiba 2021, p. 42). Elle héberge Riopelle, activiste écologiste poursuivi par la police, tombe amoureuse de lui et s'inspire de son combat : rejet du modèle extractiviste et défense des communautés autochtones. Le roman rend un hommage appuyé aux savoirs amérindiens repris par les colons (par exemple la récolte du sirop d'érable).

Placé sous le signe du *care* (C. Gilligan) et de l'écoféminisme, *Après le monde* (2020) d'Antoinette Rychner, est un roman dystopique engagé : des « bardesses » de 2030 racontent un effondrement survenu en 2022 et l'épopée de communautés agraires qui réinventent la vie commune (contes cosmogoniques, pratiques démocratiques). Dans une narration collective assumée au féminin pluriel, de nombreux débats éthiques et politiques ont lieu entre les personnages :

« Pour notre part, nous nous sommes principalement associées entre personnes s'estimant sur la même longueur d'ondes, privilégiant les valeurs communes sur les identités nationales, ethniques et même sur les liens du sang. Nous avons démenagé pour nous rapprocher, nous entraî-

der, mutualisant l'énergie nécessaire à la cuisson des repas, la garde des enfants, la réparation et la transformation d'objets et d'équipements. [...] Nous partagions parce que nous savions que le lendemain, le surlendemain ou dans le mois qui suivrait, nous serions celle qu'un contre-don sauverait. » (Rychner 2020, p. 60).

*Viendra le temps du feu* (2021) de Wendy Delorme, universitaire et performeuse queer est une fiction dystopique qui renvoie à la communauté lesbienne des *Guérillères* (1969) de Monique Wittig mais aussi au philosophe queer P. B. Preciado (*Un appartement sur Uranus*, 2019). Dans ce roman choral, une ville totalitaire régie par un Pacte National (livres interdits ; reproduction obligatoire) tente de se relever après une catastrophe climatique. Mais une communauté de femmes résiste à l'oppression étatique par la sororité. Le roman célèbre une sexualité vitale/non-conventionnelle comme résistance au malheur du monde :

« Elles étaient toutes brisées et pourtant incassables. Elles existaient ensemble comme un tout solidaire, un orchestre puissant, les organes noués en ordre aléatoire, un grand corps frémissant. Et j'étais l'une d'entre elles. » (Delorme 2021, p. 113).

*Les Printemps sauvages* (2021) de Douna Loup relève du récit poétique, d'un lyrisme assumé, porté par un enthousiasme et une sensualité sans entraves, jusqu'à intégrer une scène de zoophilie. Une mère et sa fille errent à la recherche d'un frère ; elles se louent pour des travaux dans des fermes : « Nous ne ferons que revenir à notre commencement sauvage. Nos ventres retrouveront leur joie. Nos corps la liberté d'aller. » (Loup 2021, p. 11). Au cours de ce roman d'apprentissage, la jeune héroïne découvre l'amour adolescent avec Barnabée, personnage *gender fluid* ; elle se lance également dans le militantisme au sein d'un groupe écologiste prônant le retour à la nature. Tout le récit invite à renouveler une attention extrême à l'ensemble du vivant : « [...] des heures à observer l'accouplement des cétoines dorées sur les feuilles des framboisiers. » (Loup 2021, p. 30). Citant le philosophe Baptiste Morizot et le poète Armand Robin, le roman s'achève sur un « Petit manuel d'ensauvagement » qui invite à transformer notre rapport au monde : « Mâcher de la menthe sauvage et cracher par terre. Poémiser. S'extasier d'être. Jouer au loup. Boire à la source. » (Loup 2021, p. 156).

### Conclusions : l'émergence de « contre-fictions »

J'ai souligné l'aspect didactique voire explicitement militant de nombre de ces romans. En empruntant le terme à Yves Citton (2012), il est possible de les lire comme des « contre-fictions », à savoir des récits de création sociale visant à rendre imaginables et désirables d'autres formes de vie (auto-limitation, auto-gestion, participation, décroissance, redistribution des rôles de genre, etc.). En nombre exponentiel depuis une quinzaine d'années, ces récits de la crise environnementale se donnent comme des expériences de pensée et des propositions narratives qui réactivent des genres anciens (épopée, utopie, dystopie) ; ils ajoutent la justice environnementale à la critique sociale traditionnelle ; enfin, ils témoignent de l'impact littéraire des théories féministes, notamment les éthiques du *care*. Si la visée didactique est centrale dans ces récits (démontrant l'avantage des pratiques de coopération, de la sobriété, de l'attention à l'ensemble du vivant et désignant du même coup de nouveaux *biens communs*), la majorité de ceux-ci se situent dans un continuum entre la *célébration* (ton lyrique : Loup, Darsan, Guinand) et l'*inquiétude* (ton dystopique : Rychner, Delorme).

*Prof. Jérôme Meizoz*  
*Département de littérature française,*  
*Université de Lausanne*  
*Jerome.Meizoz@unil.ch*

### Références bibliographiques

Sélection de récits d'inspiration écoféministe (2018-2022)

BÉROT Violaine, *Comme des bêtes*, Paris, Buchet-Chastel, 2021 ; *C'est plus beau là-bas*, idem, 2022.

COJOT-GOLDBERG Yaëlle, *Le Lac magique*, Paris, Seuil, 2022.

DARSAN Lou, *L'Arrachée belle*, Paris, La Contre-allée, 2020.

DELORME Wendy, *Viendra le temps du feu*, Paris, Cambourakis, 2021.

FILTEAU-CHIBA Gabrielle, *Encabanée*, Montréal, XYZ, 2018 ; Folio, 2021.

GUINAND Julie, *Survivante*, Genève, D'autre part, 2020.

LOUP Douna, *Les Printemps sauvages*, Genève, Zoé, 2021.

MOREL DARLEUX Corinne, *La Sauvagière*, Paris, Dalva, 2022.

ROUX Laurine, *Le Sanctuaire*, Paris, Éditions du Sonneur, 2021 ; Folio, 2022.

RYCHNER Antoinette, *Après le monde*, Paris, Buchet-Chastel, 2020.

## Littérature secondaire

AMSELLE Jean-Loup, Critique de la raison animiste, Paris, Mimesis, 2023.

BARATAY Éric, Le Point de vue animal, une autre version de l'histoire, Paris, Seuil, 2012.

BARBE Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Noroi*, no 238-239, 2016, pp. 109-130.

BARONTINI Riccardo, BUEKENS Sara et SCHOENTJES Pierre (dir.), L'horizon écologique des fictions contemporaines, Genève, Droz, 2022.

BLANC Nathalie, PUGHE Thomas et CHARTIER Denis, « Littérature et écologie : vers une éco-poétique (Introduction) », *Écologie & politique*, no 36, 2008.

BOURG Dominique et FRAGNIÈRE Augustin (éds), La pensée écologique : une anthologie, Paris, PUF, 2014.

BREHM Sylvain, « L'imaginaire de la catastrophe dans les fictions écologiques », *Acta Fabula*, no 7, vol. 13, 2012.

BUELL Lawrence, *The Environmental Imagination : Thoreau, Nature Writing, and the Formation of American Culture*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.

CARLSSON Chris, *Nowtopias*, Édimbourg, AK Press, 2008.

CELNİK Julie, « La Cascadia, laboratoire du modèle biorégionaliste étasunien », *Revue française d'études américaines*, no 145, 2015, pp. 117-129, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-etudes-americaines-2015-4-page-117.html>

CHELEBOURG Christian, *Les écofictions, mythologies de la fin du monde*, Clamecy, Laballery, 2012.

CITTON Yves, « Contre-fictions : trois modes de combat », in *Contre-fictions politiques*, numéro de *Multitudes*, no 48, mars 2012, disponible à l'adresse : <https://www.multitudes.net/contre-fictions-trois-modes-de/>

CITTON Yves, « Contre-fictions en médiocratie », *Fixxion*, no 6, 2013, pp. 132-142, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/fixxion/8164>

COLLECTIF, *Des vivants et des luttes. L'écologie en récits*, Marseille, Wildproject, 2022.

D'EAUBONNE Françoise, *Naissance de l'écoféminisme*, Paris, PUF, 2021 [inclut *Le Féminisme ou la mort*, 1974].

DAMASIO Alain, « Postface » à MORIZOT Baptiste, *Manières d'être vivant. Enquêtes sur la vie à travers nous*, Arles, Actes Sud, 2019.

DESCOLA Philippe, *Les formes du visible*, Paris, Seuil, 2021.

DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

ENGÉLIBERT Jean-Paul, « Après la catastrophe, l'utopie », in ENGÉLIBERT Jean-Paul et GUIDÉE Raphaëlle (dir.), *Utopie et catastrophe. Revers et renaissance de l'utopie (XVIe-XXIe siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

ENGÉLIBERT JEAN-PAUL, *Fabuler la fin du monde. La puissance critique des fictions d'apocalypse*, Paris, La Découverte, 2019.

ESCOBAR Arturo, *Sentir-penser avec la terre. Une écologie au-delà de l'Occident*, trad. fr., Paris, Seuil, 2018.

GRAEBER David, « Préface » à *Éloge des mauvaises herbes*. Ce que nous devons à la ZAD, Paris, Les Liens qui libèrent, 2018 (textes de V. Despentes, A. Damasio, B. Latour, K. Ross).

HACHE Emilie (dir.), *Reclaim. Anthologie de textes écoféministes*, Paris, Cambourakis, 2016.

HAMEL Jean-François, « De Mai à Tarnac. Montage et mémoire dans les écritures politiques de Jean-Marie Gleize et Nathalie Quintane », in RUBINO Gianfranco et VIART Dominique, *Le Roman français contemporain face à l'Histoire*, Macerata, Quodlibet, 2014.

JAQUIER Claire, *Par-delà le régionalisme. Roman et partage des lieux*, Neuchâtel, Alphil, 2019.

JARRIGE François, *Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014.

LATOUR Bruno, *Où atterrir ?* Paris, La Découverte, 2017.

MACÉ Marielle, « "Faire monter dans l'arche toutes les figures" : littérature et formes de vie » in VIART Dominique et DEMANZE Laurent (dir.), *Fins de la littérature. Esthétiques et discours de la fin*, t. 1, Paris, Armand Colin, 2011.

MACÉ Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse, Verdier, 2019.

MACÉ Marielle, *Une pluie d'oiseaux*, Paris, Corti, « Biophilia », 2022.

MARTIN-ACHARD Frédéric, « L'invisibilité et la marginalité comme formes de résistance paradoxale au pouvoir (Alikavazovic, Damasio, Despentes, Rosenthal, Vasset) », *Fixxion*, no 21, 2020, pp. 74-84.

MEIZOZ Jérôme, « Littérature et art contemporain : la dimension d'"activité" », *CONTEXTES*, « Varia », 23 août 2018, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/contextes/6470>

MEIZOZ Jérôme, *Écrire les mondes vernaculaires. Littérature, ethnologie et création sociale*, Montréal, Tangence, « Confluences », 2021.

PERRON Laurence, « Après le monde : Antoinette Rychner et la fin de la métaphore cynégétique », *Itinéraires*, 2021-1, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/itineraires/10295>

PERROT-CORPET Danielle et SARFATI LANTER Judith (dir.), *Pratiques contre-narratives à l'ère du storytelling (2016)*, *Fabula* (colloques en ligne), disponible à l'adresse : <https://www.fabula.org/colloques/sommaire6029.php>

PIGNOCCHI Alessandro, *Anent : nouvelles des Indiens Jivaros*, préface de Philippe Descola, Paris, Steinkis, 2016.

PIGNOCCHI Alessandro, *La Recomposition des mondes*, Paris, Seuil, 2019.

POSTHUMUS Stéphanie, *French Écocritique: Reading Contemporary French Theory and Fiction Ecologically*, Presses Universitaires de Toronto, 2017.

RANCIÈRE Jacques, *Politiques de la littérature*, Paris, Galilée, 2008.

ROUSSIGNÉ Mathilde, « Une littérature offensive. Représentations, gestes et interventions à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes », *Fixxion*, no 20, 2020, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/fixxion/539>

SALE Kirkpatrick, *L'Art d'habiter la terre. La vision biorégionale [1985]*, Marseille, Wildproject, 2020.

SCAFFAI Nicola (éd.), *Racconti del pianeta terra*, Torino, Einaudi, 2022.

SCHOENTJES Pierre, « "L'activisme écologique est un art" : littérature environnementale et engagement », in CLAISSE Frédéric,

HUPPE Justine et BERTRAND Jean-Pierre (dir.), Réarmements critiques dans la littérature française contemporaine, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2022, pp. 67–78.

SCHOENTJES Pierre, Ce qui a lieu. Essai d'éco-poétique, Marseille, Wildproject, 2015.

SCHOENTJES Pierre, Littérature et écologie. Le Mur des abeilles, Paris, Corti, 2020.

SCOTT James, La Domination et les arts de la résistance. Fragments de discours subalterne, trad. fr., Paris, Amsterdam, 2009.

SERVIGNE Pablo et CHAPELLE Gauthier, L'Entraide : l'autre loi de la jungle, Paris, Les Liens qui libèrent, 2017.

SIMON Anne, Une bête entre les lignes. Essai de zoopoétique, Marseille, Wildproject, 2021.

STARHAWK, Rêver l'obscur. Femmes, magie et féminisme [1982], trad. fr., Paris, Cambourakis, 2015.

STIEGLER Barbara, "Il faut s'adapter". Sur un nouvel impératif politique, Paris, Gallimard, 2019.

Vivantes interactions, numéro thématique de Communications, no 110, 2022, Paris, Seuil.

VUILLEROD Jean-Baptiste, « Loin des hommes, proches de la nature : les utopies réelles de l'écoféminisme », AOC, 14 juin 2022, disponible à l'adresse : <https://aoc.media/analyse/2022/06/13/loin-des-hommes-proches-de-la-nature-les-utopies-reelles-de-lecofefeminisme/>

ZBAEREN Mathilde, « Écriture collective et fragments d'expériences. Constellations (2014) du collectif Mauvaise troupe », Fixxion, no 18, 2019, disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/fixxion/1770>

# LIVRESUISSE

[www.livresuisse.ch](http://www.livresuisse.ch)



- Retrouver toute l'actualité du livre en un clic
- Découvrir les nouveautés des éditeurs romands
- Parcourir l'agenda des manifestations
- Lire le magazine LivreSuisse en ligne
- Et tout prochainement commander n'importe quel livre auprès de votre librairie indépendante

# Hors-Texte

est le bulletin de l'Association genevoise des bibliothécaires et professionnel·le·s diplômé·e·s en science de l'information (AGBD). Il est envoyé gratuitement deux fois l'an à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 30.- l'an (ccp 12-20457-3).

## Adresse du site internet de l'AGBD

<https://www.agbd.ch>

## Comité de rédaction

Emilie Corbel, Mandy Jobé,  
Eulalie Marchandise, Federico Montezuma

---

---

**Adresse:** AGBD - Association Genevoise  
des Bibliothécaires et Professionnel·le·s  
Diplômé·e·s en science de l'information  
1200 Genève  
**E-mail:** [hors-texte@agbd.ch](mailto:hors-texte@agbd.ch)  
**Abonnement:** [comite@agbd.ch](mailto:comite@agbd.ch)

**ISSN:** 0258-0713  
**Impression :** Fornara SA, Genève  
**Tirage:** 240 exemplaires  
Mars 2024  
**Licence des articles :** Creative  
Commons CC BY



---

# Table des matières

Edito	3
Billet de présidence	5
Interview : Nadia Brandt-dit-Grieurin & Agnès Kupfer	7
Éditeurs et libraires pour l'écologie du livre	16
Bibliothèques et transition écologique : conseils pour mener un plaidoyer convaincant.	20
Numérisation des documents patrimoniaux : quels impacts possibles sur l'environnement ?	28
Les bibliothèques d'objets, un moyen simple et concret de réduire la surconsommation	32
Impact environnemental des ressources électroniques : réflexions et prise de conscience	36
De l'Utopie sociale à l'Utopie écologique ?	43
La démarche durabilité à la BCU Lausanne : périmètre et état des lieux	49
Littérature contemporaine francophone et crises environnementales : un panorama	54

---

Illustration page de titre :  
générée au moyen de l'outil d'intelligence artificielle générative Bing Chat

Prompt utilisé : "Génère-moi l'image d'une bibliothèque durable, écologique, moderne et technologique. Il faudrait que des usagers et des usagères, ainsi que des bibliothécaires, apparaissent sur l'image."

